

HOME, SWEET HOME
L'image de la femme au foyer en Belgique
et au Canada avant 1914*

PAR

ELIANE GUBIN

Université libre de Bruxelles

INTRODUCTION

"They are two great social problems of which our time is called to attempt a solution: the one refers to the question of capital and labour, the other to the position of women in society" (J. Clarck Murray, Mc Gill, octobre 1872).¹

1. *L'explosion sociale de la fin du siècle*

Le dernier quart du 19^e siècle, marqué par le ralentissement de la croissance économique (1873-1878, 1882-1896) semble donner pleinement raison au philosophe canadien J. Clarck Murray: partout,

* Nous remercions très vivement Hélène Van Praag, licenciée en histoire de l'ULB, pour l'aide précieuse qu'elle nous a apportée dans le dépouillement et la recherche documentaire. Recherche effectuée dans le cadre d'une Bourse de spécialisation en Études Canadiennes (Min. Rel. Ext. du Canada).

1. John Clarck MURRAY, "A lecture delivered to the Ladies Educational Association of Montreal, 2 octobre 1872," cité dans R. COOK, *The regenerators. Social criticism in late Victorian English Canada*, Univ. of Toronto Press, 1985, p. 180. Philosophe et théologien d'origine écossaise, Murray enseigna la philosophie morale à Queen's University puis à Mc Gill. Représentant du mouvement presbytérien libéral, préoccupé d'éthique chrétienne appliquée à la société industrielle et d'émancipation féminine.

avec des décalages géographiques et sectoriels, les pays industrialisés sont secoués par de graves explosions sociales qui témoignent des souffrances de la classe ouvrière mais aussi des progrès de son organisation.

Amsterdam (1886), Decazeville (1886), Londres (1889), Berlin (1885), la Ruhr (1889), les bassins industriels wallons (1886): les émeutes font des blessés et des morts. L'Amérique du Nord n'échappe pas à la vague de violence qui culmine en mai 1886 à Haymarket (Chicago). Dès les années 1870, le Canada ressent le contrecoup de la crise américaine et tente d'y faire face par une "politique nationale", politique tarifaire destinée à protéger l'industrie. Mais en favorisant le capital, elle n'enraie pas pour autant la progression des problèmes sociaux qui semblent bien s'imposer partout en cette fin de siècle comme "le deuil éclatant" de la révolution industrielle.²

L'inquiétude de la bourgeoisie, face aux classes laborieuses perçues désormais comme dangereuses, est universelle et suscite partout des réponses analogues: répression des troubles d'abord, poursuites judiciaires ensuite, enquêtes "pacificatrices" enfin. Partout, quelle que soit la composition politique des gouvernements, quelle que soit l'ampleur de l'industrialisation, se créent des commissions chargées d'étudier les relations du travail, de sonder les maux du capitalisme industriel, de proposer les remèdes pour restaurer ou sauvegarder la paix sociale.³

2. Sur le développement économique et social en général: P. LEON, *Histoire économique et sociale du monde* (plus précidément le tome 4, G. GARRIER, "La domination du capitalisme 1840-1914"), A. Colin, Paris, 1978; *Histoire générale du Canada*, ss la dir. de Craig BROWN, éd. franç. dirigée par P.A. LINTEAU, Boréal Express, Montréal, 1988.

3. La fin du siècle voit ainsi la multiplication de grandes enquêtes nationales qui constituent des sources privilégiées pour l'historien. En France, les enquêtes parlementaires se succèdent en 1883, 1884 et 1885 (M. PERROT, *Enquêtes sur la condition ouvrière en France au 19e s.*, Hachette, Paris, 1972); en Angleterre en 1884-1885 (*First report of Her Majesty's Commissioners for Inquiry into the Housing of the Working Classes*, voir notamment J.P. NAVAILLES, *La famille ouvrière dans l'Angleterre victorienne*, Champ Vallon, 1983); en Espagne en 1883 (J.L. GUERENA, "Les enquêtes sociales en Espagne au XIXe s. La Commission des

En Belgique, après les semaines meurtrières de mars 1886 dans les bassins industriels wallons, le gouvernement catholique nomme une Commission du Travail qui enquête pendant plus d'un an.⁴ Ses résultats, réels ou supposés, permettent à une fraction minoritaire mais agissante du parti catholique, regroupée au sein de la Société d'Economie Sociale et adepte des théories du sociologue français Frédéric Le Play,⁵ d'emporter l'adhésion de la classe politique pour réaliser de prudentes et limitées réformes de conservation sociale.

Au Canada, le gouvernement conservateur de John A. Macdonald forme une commission analogue, le 7 décembre 1886, dans des conditions nettement moins dramatiques puisqu'il s'agit surtout de s'attirer les sympathies ouvrières en vue des prochaines élections. Mais l'attention prêtée à la classe ouvrière est significative, à un moment où celle-ci se structure sous l'influence des Chevaliers du Travail.⁶

Différant par leur origine, les enquêtes belge et canadienne offrent néanmoins beaucoup d'analogies. Il s'agit de part et d'autre de détecter les abus les plus flagrants d'un système économique dont les fondements ne sont jamais remis en cause. La démarche se veut scientifique et basée sur une méthode sociologique: question-

réformes sociales" dans *Le mouvement social*, 148, juillet-sept. 1989, pp. 99-104).

4. E. GUBIN, "Les enquêtes sur le travail en Belgique et au Canada à la fin du XIXe s.", dans *La question sociale en Belgique et au Canada*, Bruxelles, 1988, pp. 93-121.

5. Sur Le Play, voir note 35.

6. Commission Royale d'Enquête sur les relations entre le capital et le travail, dont les résultats, tous publiés (Ottawa, Imprimeur de la Reine, 1888-) concernent 4 provinces: Ontario, Québec, Nouvelle-Ecosse et Nouveau-Brunswick. L'enquête québécoise a fait l'objet d'une étude détaillée: F. HARVEY, *Révolution industrielle et travailleurs. Une enquête sur les rapports entre le capital et le travail au Québec à la fin du 19e s.*, Boréal Express, Montréal, 1978. L'ouvrage contient cependant des éléments relatifs à l'enquête dans son ensemble. Sur l'histoire des Chevaliers du travail, on consultera Ch. LIPTON, *Histoire du syndicalisme au Canada et au Québec*, Parti-Pris, Montréal, 1976; F. HARVEY, *Le mouvement ouvrier au Québec*, Boréal Express, Montréal, 1980; D.R. KENNEDY, *The Knights of Labour in Canada*, London, Univ. of Western Ontario Press, 1956; G.S. KEALY & B.D. PALMER, *Dreaming of what might be. The knights of Labor in Ontario 1880-1900*, Cambridge Univ. Press, 1982.

naires élaborés avec minutie, examen des budgets, du mode de rémunération, des conditions de travail, de l'état intellectuel et moral des classes ouvrières.

Dans les deux pays, les thèmes traités sont comparables et cette analogie est d'autant plus surprenante que la finalité des deux enquêtes est bien différente. Là où l'enquête belge se doit d'être rapidement curative, l'enquête canadienne apparaît au contraire comme une démarche préventive, une réflexion sur les maux dont souffrent les pays industrialisés et dont il s'agit de protéger les pays en voie d'industrialisation. Toutes deux aboutissent à des résultats limités avant 1914, même si l'enquête belge sert de socle pour ébaucher une timide législation sociale. Mais toutes deux témoignent de la volonté de contrôler l'évolution des relations industrielles, de ne pas se laisser surprendre par les vagues de fond sociales. En Belgique, le Ministère de l'Industrie et du Travail est créé en 1895 et se présente surtout comme un organisme de paix sociale, sorte de poste d'observation avancé pour analyser les relations du travail dans tous ses états. Il laisse de nombreuses et copieuses enquêtes sur l'organisation, mal connue jusque là, des petites entreprises, du travail à domicile et se tourne, préventivement cette fois, vers les classes moyennes. Au Canada de même, sous un ministre libéral cette fois, celui de Wilfried Laurier, est créé en 1900 le Ministère du Travail dont la vocation est surtout d'information.

A côté de ces enquêtes officielles, les études particulières abondent. Observateurs et réformateurs sociaux, économistes... tentent d'élucider ce qui constitue à première vue un paradoxe: la dégradation des conditions de vie ouvrière dans une société où l'industrialisation a provoqué la hausse générale du niveau de vie, où les progrès de la médecine, de l'hygiène et une meilleure maîtrise des ressources alimentaires ont permis un incontestable essor démographique.

2. Partout une réponse analogue

Au vu de ces études scientifiques, qui fournissent réellement une somme considérable de données objectives, on reste confondu

devant le consensus qui se dégage: "La crise sociale est une crise religieuse", affirme l'économiste français Paul Leroy-Beaulieu.

Le constat est unanime qui va, en dernier ressort, référer à la responsabilité morale, aux conséquences d'une déchristianisation ou d'une démoralisation du prolétariat. L'économie reste subordonnée au moralisme le plus strict; aucune amélioration matérielle ne portera ses fruits si elle ne s'accompagne d'un effort en profondeur pour détourner la classe ouvrière de ses vieux démons: l'alcoolisme, la prodigalité, le désordre moral et physique, sources principales sinon uniques de sa misère. Les conservateurs y ajoutent la dénonciation des "faux dogmes" de 1789. La critique cette fois éclabousse les classes dirigeantes qui, par leur négligence, ont laissé le champ libre aux agitateurs sociaux. Dans une autocritique sévère, le patronat paternaliste (peu nombreux, il est vrai) dénonce l'indifférence de la bourgeoisie à l'égard de la question sociale, l'égoïsme de l'industriel qui "a des oreilles et n'entend pas, il a des yeux et il ne voit pas, il a une intelligence et il ne comprend pas parce qu'il lui est plus facile de ne pas voir, de ne pas entendre, de ne pas comprendre".⁷

Aussi les solutions sont-elles principalement recherchées dans deux directions:

- une ébauche de mesures sociales pour parer au plus pressé, non pour modifier le système économique existant mais pour l'étaçonner. La règle reste celle de l'initiative privée, de la non intervention de l'état dans les relations industrielles. Les mesures législatives sont toujours conçues comme supplétives, exceptionnelles, justifiées par une carence de l'initiative privée
- la régénération morale et religieuse de la société, sorte de grand élan missionnaire qui caractérise partout la fin du 19^e siècle. L'encyclique *Rerum Novarum* (1891) subordonne explicitement toutes les réformes sociales au perfectionnement religieux et moral: "c'est surtout cette fin, affirme Léon XIII, qui doit régler

7. J. FRESART, "Aux Patrons" Discours prononcé au *Congrès des oeuvres sociales de Liège en 1886*, Liège, 1887, p. 6.

toute l'économie des sociétés". C'est aussi le sens du message évangélique social qui, de l'Angleterre aux Etats-Unis et au Canada, traverse le monde protestant.⁸

Partout des réformateurs cherchent à rechristianiser une société perturbée par l'économie capitaliste, par le progrès des sciences et des techniques. La solution à la violente crise sociale est recherchée dans les enseignements de l'église ou dans la lecture de la Bible. Il s'agit de faire concorder message divin et science sociale, d'établir en quelque sorte une sociologie de la rédemption qui passe principalement par la restauration de la famille. Là aussi le paradoxe est patent: la sociologie scientifique qui naît de ce brassage d'observations et s'impose dans les enseignements universitaires n'entame pas pour autant le moralisme qui anime de nombreux réformateurs sociaux.

La crise fait donc naître un projet de société conservateur, à la recherche des valeurs traditionnelles. La charité chrétienne, la solidarité humaine sont proposées comme ordre social, la restauration de la famille comme modèle, y compris économique. Dans le discours paternaliste, l'assimilation est totale au point que l'on ne distingue plus très bien si c'est la famille qui investit l'usine ou l'inverse. Le père de famille est présenté explicitement comme le patron de ses enfants (il est même le "patron type"!), l'industriel comme le père de ses ouvriers, l'état comme le patron de ses sujets....⁹ L'entreprise doit être gérée comme le meilleur des ménages bourgeois, l'autorité patronale s'y exerçant comme l'autorité paternelle, elle implique des devoirs de la part du patron, la soumission de la part des ouvriers, dans un esprit d'affection mutuelle. C'est Dieu, affirme le patron paternaliste français Léon Harmel au Congrès des oeuvres sociales à Liège en 1890, "qui est maître de nos usines, nous ne sommes que les usufruitiers... L'usine, Messieurs, est une famille. Les devoirs du patron sont les mêmes que

8. C. HALL, "Sweet home" dans *Histoire de la vie privée*, sous la dir. de Ph. ARIES et de G. DUBY. Volume 4 dirigé par M. PERROT, Paris, 1987, pp. 55 sv.; R. COOK, *The Regenerators*, p. 4.

9. J. FRESART, *op. cit.*, p. 4.

ceux du père de famille". Il faut christianiser l'industrie, "car l'usine neutre est un dissolvant... L'usine neutre est infectée de socialisme... L'usine neutre est aussi funeste que l'école neutre".¹⁰

Présentée sous cette forme, la question ouvrière devient "gérable" pour la bourgeoisie conservatrice. Du côté chrétien, elle s'inscrit dans un grand effort missionnaire: les églises, confrontées à la nécessité de s'ouvrir au message social pour garder leur influence au sein des masses populaires et enrayer les progrès du socialisme, développent l'évangélisme social ou le catholicisme social.¹¹

3. La femme au centre des préoccupations

En privilégiant surtout la régénération de la famille, le discours né de la tourmente sociale place la femme au centre du débat. Déjà en cause dans toutes les discussions relatives à la réglementation du travail des femmes et des enfants, qui, dans tous les pays industrialisés, ont constitué la première brèche dans la théorie du laisser-faire en matière sociale, la femme retient désormais l'attention des réformateurs de toutes tendances. Dans une société qui réaffirme hautement l'inégalité des classes, la distribution des rôles entre les sexes reçoit une réponse du même type: hiérarchique et inégalitaire.

L'encyclique *Rerum Novarum* apporte aux catholiques la caution du pape Léon XIII, qui déclare la primauté de la famille sur l'état, de la société domestique sur la société civile, rappelle la toute puissance de l'autorité divine et de l'autorité paternelle et définit, en terme de nature, la place dévolue à la femme:

"...il est des travaux moins adaptés à la femme que la nature destine plutôt aux ouvrages domestiques, ouvrages d'ailleurs qui sauvegardent admirablement l'honneur de son sexe et répondent mieux, de leur nature, à ce que demandent la bonne éducation des enfants et la prospé-

10. *Congrès des oeuvre sociales à Liège 1890*, "Unions des Patrons", p. 23.

11. R. REZSOHAZY, *Origine et formation du catholicisme social en Belgique 1842-1909*, Louvain, 1958; R. COOK, *The regenerator... op. cit.*, *Idéologies au Canada français 1850-1900*, pp. ss la dir. de F. DUMONT, J.P. MONTMINY, J. HAMELIN, Presses de l'Univ. Laval, Québec, 1971.

rité de la famille".¹²

Chez les Anglophones protestants, les approches sont nettement plus nuancées, amenant à une vision plus égalitaire de la position de la femme. Mais la trilogie "the home, the school, the church" n'est jamais réellement remise en cause, pas plus que l'idée d'une nature féminine qui porte naturellement aux tâches domestiques.¹³

La distribution de rôles précis n'atteint pas seulement les femmes, elle est générale dans une société qui, face au péril social, se repositionne sur des valeurs d'ordre et de tradition. Mais les femmes furent les seules pour qui un modèle universel fut suggéré, en fonction de leur sexe, par dessus les variables de classes ou d'aptitudes. Cette image de la femme au foyer qui resurgit avec force à la fin du 19e s. n'est évidemment pas neuve. Liée à la fonction reproductrice et nourricière de la mère, elle se perd dans la nuit des temps, participe à cette évidence que seul le bouleversement des rôles procréatifs pourrait remettre en cause.

Ce n'est pas cette idée-là, "vieille comme le monde" qui sera notre propos mais bien la manière dont, à un moment donné et pour résoudre un problème donné, elle a été utilisée et présentée comme partie intégrante du système économique et social: la fonction ménagère érigée en quelque sorte comme doctrine de paix sociale, comme remède à une société malade de ses mutations économiques. Faussement nivelleuse, l'image de la femme au foyer entend s'appuyer sur des concepts immuables, univoques, dépourvus d'histoire puisque liés à la physiologie. Par dessus le temps, l'espace, ou les classes sociales, elle se veut l'expression d'une "loi naturelle" dont la transgression expliquerait les désordres sociaux.

12. Lettre encyclique de Léon XIII, "De la Condition des ouvriers" reproduite dans *Lettre pastorale de sa Grandeur Mgr Doutreloux, évêque de Liège, au clergé de son diocèse sur la question ouvrière*, Liège, pp. I-XL (surtout p. XXVIII).

13. R. COOK, *op. cit.*, p. 70.

I. LA PERTINENCE D'UNE HISTOIRE COMPARATIVE

Au premier coup d'oeil, une comparaison Belgique/ Canada peut sembler artificielle, sauf à la justifier par les vertus de l'histoire comparative toujours stimulante pour l'esprit. A y prêter plus d'attention, les deux pays, si dissemblables en apparence, offrent une richesse insoupçonnée de points communs.

Tout d'abord la comparaison qui les lie offre la particularité d'être triangulaire, les deux pays subissant l'influence de "grands voisins" qui, dans certains cas, se révèlent être les mêmes. Dans le domaine économique et social, des travaux et un colloque récents ont mis en évidence des influences importantes.¹⁴ Dès avant 1880, la Belgique est considérée avec intérêt par le Québec, via le clergé catholique et ses relations avec l'université de Louvain.¹⁵ Outre des idées, le Québec recrute directement des hommes¹⁶ et des capitaux,¹⁷ échanges largement facilités par la présence de consuls belges à Montréal, à Ottawa. Il n'est donc pas surprenant de voir s'implanter de part et d'autre de l'Atlantique des modèles et des expériences similaires dont la référence initiale renvoie d'ailleurs même à la France.

Dans les deux pays, le courant sociologique leplaysien interfère dans la manière d'envisager les questions sociales et, particulièrement, le rôle dévolu à la femme.¹⁸ Errol Bouchette, à Ottawa, puis Léon Gérin, tous deux fortement influencés par la dissidence leplay-

14. *La question sociale en Belgique et au Canada XIXe - XXe s.*, éd. par G. KURGAN-VAN HENTENRYK, Bruxelles, 1988.

15. Y. LAMONDE, "La trame des relations entre la Belgique et le Québec 1830-1940" dans *La question sociale...*, p. 174.

16. C.J. JAENEN, "Le contexte socio-économique de l'émigration belge au Canada 1880-1960" dans *La question sociale...*, pp. 151-171.

17. G. KURGAN-VAN HENTENRYK et J. LAUREYSSENS, *Un siècle d'investissements belges au Canada*, Bruxelles, 1986.

18. Opérant surtout au Québec, le courant leplaysien touche aussi quelques réformateurs anglocanadiens, par le biais d'E. Demolins. C'est le cas, par exemple, de Mackenzie King (R. COOK, *The regenerators...*, pp. 205-207, 211). Voir aussi J. Ch. FALARDEAU, *L'essor des Sciences Sociales au Canada français*, Min. Aff. Cult., Québec, 1964.

sienne de Tourville et Demolins, puisent à la fois dans le terreau leplaysien mais aussi dans l'observation sociologique de la société anglocanadienne et réalisent en quelque sorte une jonction intellectuelle entre Anglo et Franco-Canadiens. L'exemple protestant, qui nourrit les réformateurs anglophones, trouve des résonance chez certains libéraux belges, à la recherche de modèles éducatifs féminins non influencés par l'église catholique.

A des échelles différentes, les deux pays connaissent des tiraillements entre pôles industriels et régions rurales. Par des procédés très semblables, ils essaient, à quelques décennies de décalage, de résoudre l'exode rural en mettant en place une "mystique" de la terre, sur fond de conservation de foi et de langue (Québec, Flandre). Presque en même temps, en Flandre et au Québec, naissent des critiques relatives au sous-développement économique des régions rurales (De Raet, Gérin) et l'idée de promouvoir l'industrialisation par une formation et une éducation appropriées.

Les pistes, on le voit, sont nombreuses. Plus précisément pour l'histoire des femmes, les comparaisons sont particulièrement fécondes. La mise en évidence des différences et des analogies permet en effet de faire progresser la connaissance d'une histoire qui, du moins dans les pays occidentaux, s'écrit sur un canevas commun, celui de l'infériorité féminine dérivant de la tradition judéo-chrétienne.¹⁹

En présence d'une constatation préliminaire, l'universalité de la crise économique et de la réponse morale, cette recherche s'est organisée autour des questions suivantes:

-que recouvre dans les deux pays le message, formellement semblable, de la femme au foyer? Quelle fonction sociale la présence de la femme au foyer est-elle censée remplir? Nous ne traiterons pas ici de la femme de la bourgeoisie dont l'enfermement progressif dans la sphère domestique et le message idéologique qui le soutend ont fait l'objet de nombreux travaux et sont

19. Voir notamment les réflexions de N. FAHMY-EID et N. THIVIERGE, "L'éducation des filles au Québec et en France 1880-1930: une analyse comparée" dans *Maîtresses de maison, maîtresses d'école*, Boréal Express, Montréal, 1983, p. 191.

bien connus, mais bien de l'application de ce modèle aux classes populaires.

-dans quelle mesure le message de la femme au foyer pouvait-il répondre à cette désorganisation de la famille ouvrière qui inquiétait tellement les observateurs sociaux? N'y avait-il pas d'emblée une inadéquation entre le modèle proposé et la population ciblée? Car qu'est-ce que le foyer pour la classe ouvrière?

"Dans nos villes peuplées et manufacturières, les habitations de la plupart des pauvres familles d'ouvriers sont situées dans des ruelles étroites, où le soleil ne pénètre jamais, où l'air ne circule pas librement, où souvent les eaux croupissantes, chargées de produits végétaux et animaux en décomposition, exhalent une odeur infecte et des émanations délétères..."²⁰

Le constat est le même dans toutes les grandes villes, en Belgique, en France, en Angleterre, au Canada. Il évolue peu au cours du siècle, encore en 1886 en Belgique, la Commission du Travail déplore que les logements ouvriers se caractérisent trop souvent par la malpropreté, la promiscuité, l'insalubrité. Ce sont de "vrais foyers de misère et de désordre", situés "au fond d'impasses malsaines, où l'air est vicié et corrompu par toutes espèces d'émanations, où la lumière pénètre à peine, où le soleil n'a jamais dardé ses rayons! ... il y a des habitations qui sont de véritables écuries..."²¹ Dans ces conditions, miser sur l'image de la femme au foyer, est-ce un pari bien raisonnable?

20. "Rapport de l'Académie Royale de Médecine" dans *Enquête sur la condition des classes ouvrières et sur le travail des enfants*, t. II, Bruxelles, 1848, p. 345. Terry COPP, *Classe ouvrière et pauvreté. Les conditions de vie des travailleurs montréalais 1897-1929*, Boréal Express, Montréal, 1978, p. 84.

21. Commission du Travail, 1886, t. 3, E. MEEUS, "Rapport sur les logements ouvriers"; voir aussi t. 1, pp. 555, 564, 565-566, 569-570, 574, 582.

II. UNE INDUSTRIALISATION DÉCALÉE MAIS UN DISCOURS PARALLÈLE

Alors que la Belgique, petit pays densément peuplé (5.520.000 habitants en 1880) a connu une industrialisation précoce dès la fin du 18^e s. (la première sur le continent européen, après l'Angleterre), le Canada amorce sa révolution industrielle un demi-siècle plus tard, vers 1850, de manière classique, autour du développement des chemins de fer qui constituent l'indispensable colonne vertébrale de ce pays vaste comme un continent mais peuplé d'à peine 4.300.000 habitants en 1881.²²

Dans les années 1870, au moment où l'industrie belge, concentrée autour du textile, du charbon, du fer et du verre, connaît un premier essoufflement, le Canada au contraire est en pleine expansion, grâce à la "politique nationale" de Macdonald. Les conservateurs consolident la croissance économique en restant au pouvoir jusqu'en 1893. Au sortir de la grande crise, l'économie canadienne poursuit sa lancée, grâce cette fois aux exportations massives des blés de l'Ouest vers les marchés européens:

"on peut dire, non sans souligner l'ironie de cette situation, que la croissance de cette nouvelle société industrielle et urbaine repose sur le succès de l'économie du blé".²³

En Belgique comme au Canada, cette croissance industrielle s'accompagne d'une politique non-interventionniste dans les relations du travail. Les salaires sont bas, par l'afflux de la main d'oeuvre, l'important chômage, le recours massif aux femmes et aux enfants dans les manufactures de coton, de tabac, de chaussures au Canada, dans les fabriques textiles et dans les charbonnages en Belgique.

22. Pour un aperçu général: *Histoire générale du Canada...*, op. cit; LINTEAU, DUROCHER et ROBERT, *Histoire du Québec contemporain*, Boréal Express, Montréal, 1979; J. HAMELIN et Y. ROBY, *Histoire économique du Québec 1851-1896*, Fides, Montréal, 1972; *L'Industrie en Belgique. Deux siècles d'évolution 1780-1980*, Bruxelles, 1981.

23. R. COOK dans *Histoire générale du Canada...*, p. 453.

Le Canada voit ses villes croître rapidement: entre 1871 et 1891, Montréal et Toronto doublent leur population, celle de Winnipeg passe de 240 à 25.000 habitants. Si à la fin du siècle, le pays offre toujours une physionomie principalement rurale, il n'en demeure pas moins que 40% de sa population vit dans des villes.

Dans les deux pays, l'industrialisation est géographiquement concentrée de part et d'autre d'un axe qui divise pratiquement le territoire en deux parties distinctes: l'industrie belge s'est développée dans le sud du pays, laissant au nord des provinces flamandes rurales et sous-développées économiquement. Seule la ville de Gand connaît un essor industriel précoce et important, autour du textile. Au Canada, la croissance industrielle profite surtout aux provinces de l'est tandis que les vastes étendues de l'Ouest restent surtout agricoles. Deux provinces, l'Ontario et le Québec, (40% de la population totale du Canada en 1901) absorbent à elles seules près de 80% des investissements industriels et hydro-électriques. Aussi est-ce dans ces deux provinces que les problèmes sociaux sont les plus intenses, que l'exode rural vers les Etats-Unis inquiète le plus les autorités et suscitera des mesures pour freiner l'émigration. L'aire de l'enquête menée en 1887-1888 par la Commission Royale est révélatrice: elle se limite à l'Ontario, le Québec, la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick. A l'Ouest, quelques grands centres industriels, comme Vancouver, constituent cependant des exceptions, mais pour lesquelles la Commission n'a pas jugé bon de se déplacer.

En Belgique, les remous sociaux éclatent surtout en Wallonie, où l'agitation toujours renaissante, contraste avec le calme relatif des régions flamandes (exception faite de Gand, berceau d'un mouvement ouvrier vigoureux et de fractions féminines au sein du P.O.B.). La bourgeoisie industrielle, urbaine et libérale, est majoritairement francophone, situation de moins en moins bien supportée par les masses populaires flamandes, profondément catholiques et travaillées par le mouvement flamand. Au Canada, l'industrie est principalement aux mains d'une bourgeoisie anglophone et protestante, tandis que les élites québécoises francophones et catholiques, tournées plutôt vers les professions libérales, accusent dans ce domaine un net retard.

L'industrialisation, nettement plus récente au Canada qu'en Belgique, y produit néanmoins des effets sociaux identiques, parmi lesquels l'exploitation systématique du travail des femmes et des enfants dans les secteurs porteurs de la révolution industrielle. Comme la réglementation de ce travail, évoquée depuis 1843 en Belgique, avait toujours été tenue en échec par les milieux industriels, la situation est pratiquement la même dans les deux pays à la fin du siècle: législation muette, ou insuffisante, ou mal appliquée. Les premières mesures visant à limiter le travail des femmes et des enfants sont prises en 1884 en Ontario, en 1885 au Québec, en 1884 et 1889 en Belgique.

L'ampleur de cette main d'oeuvre féminine est malaisée à établir avec précision, les pistes statistiques étant brouillées par le sweating system et le travail dérobé. Au Canada, elle avoisine 20% de la main d'oeuvre totale en 1891, avec de très légères variations provinciales (Ontario, 19.4%; Québec, 19.1%; Nouveau-Brunswick, 19.5%; Nouvelle-Ecosse, 22.6%). Plus du tiers de ces ouvrières se retrouvent dans les manufactures, occupent des emplois dans les filatures de coton, les fabriques de chaussures, de tabac, de sacs de papier.

En Belgique, la main d'oeuvre féminine industrielle se concentre dans le textile où elle est largement majoritaire (62.3% de la main d'oeuvre dans les manufactures textiles de Gand en 1866). Dans le textile, le nombre de femmes mariées est important, contrairement aux autres secteurs: 50% de la main d'oeuvre est féminine chez Rey à Ruysbroeck, les deux tiers chez Bégasse à Liège... Les proportions les plus courantes oscillent entre 25 et 45%.²⁴ En 1886, cette proportion élevée est attribuée explicitement par un témoin à la crise et au chômage masculin qui obligent les femmes mariées à rester à la fabrique "où elles sont employées à des travaux pénibles, malsains et dangereux".²⁵ Enfin, particularité qui distingue la Belgique de ses voisins européens, l'emploi des femmes dans les travaux souterrains des mines n'a pas disparu: elles représentent encore

24. *Commission du Travail...*, t. I, pp. 9-10.

25. *Commission du Travail...*, I, p. 15.

15.7% de la main d'oeuvre charbonnière dans les mines du Hainaut en 1866 et leur nombre ne diminue pas dans les années qui suivent.

Ce travail industriel des femmes présente partout une désolante analogie: travail pénible, long, souvent insalubre, mal payé. De part et d'autre, le patronat justifie le recours à cette main d'oeuvre en raison de son avantage économique:²⁶ l'inégalité de salaire semble bien être le lot "structurel" des femmes.

Autre caractéristique qui s'attache au travail industriel des femmes: la suspicion d'immoralité. La promiscuité des sexes dans les usines ne peut que conduire au vice et à la débauche: "Au 19e s., les femmes au travail sont brutalement frappées de déviance".²⁷ Au Canada, c'est pratiquement la seule préoccupation des membres de la Commission Royale d'enquête, qui se sont fort peu intéressés au travail féminin, sauf à en débusquer les néfastes conséquences morales: "Fidèles à leurs préjugés, constate S. Mann Trofimenkoff, les commissaires cherchaient ce qu'ils attendaient le plus naturellement de la classe ouvrière: le scandale... ils entreprirent de scruter soigneusement chaque occasion d'immoralité". Ils cherchèrent surtout, d'une manière quasi maniaque, "du côté des toilettes. Dans leur esprit l'immoralité avait quelque chose à voir avec les toilettes" d'où l'abondance de questions relatives à la séparation des lieux réservés aux hommes et aux femmes!²⁸

Les ouvrières au contraire se montrent indifférentes à cette question, la majorité affirme qu'il n'y a guère d'immoralité parmi

26. On consultera notamment: T. COPP *op. cit.*, p. 46; les articles de D.S. CROSS, S. MANN TROFIMENKOFF, B. BRADBURY, M. LAVIGNE et J. STODDART dans *Travailleuses et féministes. Les femmes dans la société québécoise*, Boréal Express, Montréal, 1983; Collectif Clio, *L'Histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles*, Quinze, Montréal, 1982; *Women of Canada. Their Life and Work* (NCWC for the Paris Internat. Exhibition, 1900) (réed. 1975). Pour la Belgique, un aperçu dans E. GUBIN, "Le travail des femmes et des enfants en Belgique avant 1889" dans *Les Cahiers de la Fonderie*, n°7, 1989, pp. 2-11.

27. K. BLUNDEN, *Le travail et la vertu. Femmes au foyer: une mystification de la révolution industrielle*, Payot, Paris, 1982, p. 133.

28. S. MANN TROFIMENKOFF, "Contraintes au silence... Les ouvrières vues par la Commission Royale d'enquête sur les relations entre le capital et le travail" dans *Travailleuses et féministes...*, p. 96.

elles. Quelques-unes, Clarisse Gamache, Adelaïde Dangenais, employées à la manufacture de coton Ste-Anne (Montréal) reconnaissent que les propos n'y sont pas toujours décents, mais que tout reste en paroles.²⁹ Julia Dubois, cordeuse à la manufacture d'Hochelaga (Montréal), s'irrite de l'insistance des commissaires et rétorque: c'est dans les rues qu'il faut chercher l'immoralité "car la police fait défaut là où elle devrait être en nombre".³⁰ Même souci en Belgique, où l'indécence des filles de fosse dans les charbonnages fait couler beaucoup d'encre. Lors de l'enquête de la Commission du Travail, ce sont surtout les ouvriers qui se prononcent contre le travail des femmes, moins pour des raisons de concurrence (disent-ils) que pour des raisons de salubrité. Les patrons au contraire se montrent très réservés vis-à-vis d'une question qui fournirait des arguments aux partisans d'une réglementation et se cantonnent prudemment dans des considérations générales sur les progrès de l'immoralité et de l'ivrognerie.³¹ Partisans du maintien du travail des femmes, certains proposent plutôt la création de crèches pour permettre aux mères "de se livrer à un travail productif, souvent indispensable pour subvenir aux besoins de la famille".³²

Il y a donc, en Belgique comme au Canada, en dépit d'une industrialisation décalée, un nombre important de femmes engagées dans le travail industriel. Elles subissent des formes d'exploitation identiques, sont jugées négativement, par le seul fait de travailler hors de chez elles, dans des usines ou des charbonnages aux côtés des hommes. Dans quelle mesure cette situation comparable a-t-elle provoqué des tentatives analogues destinées à "les faire rentrer à la maison"? L'analyse portera ici sur un discours influent de part et d'autre de l'Atlantique, celui de l'école leplaysienne.

29. *Commission Royale d'enquête...*, province du Québec, Ottawa, 1888, pp. 533-534 et pp. 539-541.

30. *Idem*, p. 544.

31. *Commission du Travail...*, t. I, Bruxelles, 1887, pp. 1013-1019. Sur 49 réponses, 38 dénoncent la diminution de l'esprit religieux, en parallèle avec la progression de l'immoralité.

32. *Commission du Travail...*, I, p. 933 (déclaration de l'Association des maîtres de verreries belges).

III. UN COURANT RÉFORMATEUR INFLUENT: LES DISCIPLES DE FRÉDÉRIC LE PLAY

On connaît depuis peu, grâce à des recherches récentes, l'influence exercée par l'école leplaysienne sur le courant réformateur catholique en Belgique et au Canada.³³

En Belgique, ces influences sont considérables. A la fin du siècle, le pays représente un véritable banc d'essai pour les Leplaysiens, élite intellectuelle conservatrice au sein du parti catholique qui occupe des postes-clés dans les administrations (de 1884 à 1914, le parti catholique a été au pouvoir), au ministère du travail, de l'agriculture, qui détient toutes les chaires universitaires d'économie politique (sauf à l'Université de Bruxelles, à l'Ecole des Mines de Mons). Aussi l'attention portée par la Société d'Economie Sociale--mère de Paris vis-à-vis des expériences belges est-elle constante et soutenue; inversément les Leplaysiens belges font régulièrement rapport de leurs activités à Paris.³⁴

Au Canada, l'influence leplaysienne est beaucoup plus restreinte, limitée principalement au Canada français. Mais elle n'est pas pour autant négligeable, d'autant qu'elle se combine avec celle de l'église catholique et du mouvement nationaliste.

Le Play lui-même n'accorde pas d'attention particulière à la femme, bien qu'elle constitue un rouage important de son système

33. *Paysans et ouvriers d'autrefois*, intr. par P. SAVARD, *Cahiers de l'Institut d'Histoire* n°11, Univ. Laval, Québec, 1968; P. TREPANIER, "La société canadienne d'Economie Sociale de Montréal 1888-1911: sa fondation, ses buts et ses activités" dans *The Canadian historical review*, LXVII, n°3, spt. 1986, pp. 343-369; P. TREPANIER, "Les influences leplaysiennes au Canada français 1855-1888" dans *Revue d'études canadiennes*, vol. 22, n°1, printemps 1987, pp. 66-83; J.J. HEIRWEGH, "La doctrine de Le Play en Belgique et au Canada" dans *La question sociale en Belgique et au Canada...*, pp. 139-147.

34. Ceci est surtout vrai lors de l'enquête de la Commission du Travail. Il n'est pas rare que des sujets soient discutés à la SES de Paris avant même d'être débattus en séance plénière de la Commission. Aussi l'organe de la SES, la *Réforme Sociale* (R.S) constitue-t-elle une source privilégiée pour l'histoire sociale belge. Sur l'influence de ce courant leplaysien en Belgique, on consultera également J. PUISSANT, "1886, la contre-réforme sociale?" dans *Cent ans de droit social belge*, Bruxelles, Bruylant, 1986, pp. 92-97.

social basé sur la prépondérance de la famille. Religion, famille et puissance paternelle forment en effet chez lui les trois principes constitutifs de l'humanité. La famille, véritable cellule de base de la société, soutient tout l'édifice social et lui assure sa stabilité.³⁵ Le poids dévolu à la sphère domestique, de loin supérieure à la sphère publique, aurait dû mettre les tâches féminines en valeur. Or on constate avec un certain étonnement qu'il n'en est rien. Alors que les monographies de familles suscitées par cette école "offrent une documentation exceptionnelle sur les rôles, tâches et pouvoirs dans les familles populaires et sur les travaux ménagers",³⁶ dans les commentaires introductifs aucune mention explicite n'attribue d'influence particulière à la femme. La décadence résulte exclusivement de l'oubli du décalogue et de l'affaiblissement de l'autorité paternelle,³⁷ conclusion théorique en désaccord avec l'observation pratique.

Tout dans la *doctrine* en effet privilégie le père de famille, dont l'autorité est incontestable. Or, dans la *pratique*, la mère reprend ses droits:

- par l'éducation: l'homme exerce son autorité mais ses tâches l'éloignent du foyer. En pratique, c'est donc la femme qui veille à l'éducation des enfants, tâche particulièrement importante aux yeux d'un Le Play pour qui l'enfant, marqué par le "vice originel" est un être "insociable" et mauvais dont les instincts doivent être réprimés par une solide discipline ("Les enfants constituent en quelque sorte pour les peuples civilisés une invasion perma-

35. J. PEETERS, "Le Play et son oeuvre" dans *Revue sociale catholique*, 1905-1906, pp. 345-375; P. COLLIGNON, *Frédéric Le Play. Sa conception de la paix sociale*, Thèse de doctorat, Fac. Droit, Paris, 1932; M.Z. BROOKE, *Le Play, engineer and social scientist*, Londres, 1970.

36. M. PERROT, "La famille triomphante" dans *Histoire de la vie privée...*, t. IV, p. 100.

37. F. LE PLAY, *Introduction aux Ouvriers Européens*, t. V, IIe série, 2e éd., Tours, 1878.

nente de barbares").³⁸ Lieu de sociabilisation de l'individu, la famille joue donc un rôle primordial.³⁹

- par la gestion du budget, base de toute observation sociologique:

"Avec le budget, on tient la clé de toutes les questions sociales: aussi en ferons-nous comme l'armature de nos observations, auxquelles il donnera la force et la valeur d'un témoignage véritablement scientifique".⁴⁰

Comme on sait que dans les familles ouvrières, à la différence des familles bourgeoises, la femme tient traditionnellement les cordons de la bourse,⁴¹ il n'est pas nécessaire d'épiloguer ici sur sa responsabilité dans l'équilibre ou le déséquilibre des dépenses et des recettes.

C'est ainsi que, du choix de l'épouse, dépend presque automatiquement le sort de la famille. La bonne ménagère assure prospérité et exerce même une influence bienfaisante sur son mari.⁴² Mais toute défaillance de sa part entraîne rapidement le ménage au bord du gouffre.⁴³ L'ordre, les qualités ménagères, les substantielles économies réalisées par la confection du linge et des vêtements contribuent à la prospérité du paysan de Saint-Irénée (Charlevoix),

38. F. LE PLAY, *L'organisation de la famille*, Paris, 1871, p. 109.

39. R. PINOT, "Cours de méthode de la science sociale" dans *La Science Sociale*, 1891, 2, pp. 394-395.

40. E. CHEYSSON, *Frédéric Le Play, l'homme, la méthode, la doctrine*, Paris, 1986, p. 17.

41. M. PERROT, *Histoire de la vie privée...*, t. 5, p. 139-143; L.A. TILLY et J.W. SCOTT, *Les femmes, le travail et la famille*, Rivages, Marseille, 1987, pp. 161-167.

42. "Par ses habitudes d'ordre et ses bons conseils, elle conserva à son mari l'amour du travail et l'a souvent éloigné du cabaret" (E. SAVOY, "L'ardoisier du bassin d'Herbeumont" dans *Les Ouvriers des Deux Mondes*, 3e série, t. II, 1908, p. 150). Même chose chez le tourneur-mécanicien de Seraing (U. GUERIN, "Le tourneur-mécanicien des usines Cockerill à Seraing" dans *Id.*, 2e série, t. II, 1890, p. 6).

43. C'est le cas chez J. DAUBY, "Le compositeur-typographe de Bruxelles", dans *Id.*, 1ère série, t. II, 1859, p. 127.

comme à celle de l'habitant de Saint-Justin.⁴⁴ Pour la première fois peut-être dans l'établissement des budgets ouvriers pointe la notion de valeur économique du travail ménager: comptabiliser financièrement le bénéfice réalisé par les tâches ménagères.

L'autorité de la femme supplante même parfois celle du mari: le commis de chemin de fer belge "a abdiqué la plus grande partie de son autorité entre les mains de sa femme. Celle-ci lui est supérieure, véritable chef de famille".⁴⁵ La femme du typographe de Québec gère complètement le budget, le mari ne se préoccupant que des dépenses de chauffage.⁴⁶ La femme de l'habitant de Saint-Justin n'est en rien inférieure à son mari, au contraire: plus instruite que lui, elle veille sur les comptes et la correspondance et son mari ne prend aucune décision sans la consulter.⁴⁷

Ces prises de pouvoir féminines, entorses à la doctrine, ne sont pas perçues négativement. Au contraire, une femme énergique et ordonnée paraît bien le meilleur gage de réussite pour la famille. Cette importance du rôle de la femme, implicite mais jamais établie par Le Play, va connaître une amplification considérable chez ses disciples à la fin du siècle:

"Tout disciple de Le Play, peut-t-on lire dans *La Réforme Sociale* en 1897, tout lecteur de monographie de famille est d'avance convaincu du tort causé à nos populations ouvrières par l'éloignement du foyer de la mère de famille, par l'ignorance absolue des soins ménagers qui caractérise la généralité des femmes de nos districts manufacturiers".⁴⁸

Même plus:

44. GAULDREE-BOILLEAU, "Le paysan de Saint-Irénée", repr. dans P. SAVARD, *op. cit.*; L. GERIN, "L'Habitant de Saint-Justin" dans *Mémoires de la Société Royale du Canada*, mai 1898 (repr. dans J.C. FALARDEAU, *Léon Gérin et l'habitant de Saint-Justin*, Montréal, 1968).

45. T. THEATE, "Commis de l'administration centrale des chemins de fer de l'Etat belge" dans *Ouvriers ...*, 3e série, t. II, 1908, p. ???.

46. S.A. LORTIE, "Le typographe de Québec" dans P. SAVARD, *op. cit.*

47. L. GERIN, "L'habitant de Saint-Justin"..., *op. cit.*

48. J. DEJAZEUX, "Chronique du mouvement social" dans *Réforme Sociale* (R.S.), 1897, 2, p. 979.

“Qu’est la famille ouvrière... sans une mère active, industrielle, soucieuse du bien-être des siens et apte à le procurer par ces mille soins intérieurs que rien ne peut remplacer et qui, eux, peuvent avantageusement remplacer, même au point de vue des ressources maternelles, les salaires cherchés par la femme au-dehors”.⁴⁹

En Belgique, cette amplification du rôle de la femme s’effectue sous le coup de la crise sociale. Au Canada français, elle résulte plutôt d’une interférence avec les courants religieux et nationaliste; si la situation économique n’est pas étrangère au débat, elle agit indirectement, par les effets de l’exode rural.

IV. EN BELGIQUE

Le Play a dépeint la Belgique (qu’il avait visitée dans les années quarante) sous de sombres couleurs: nation qui, sous des aspects fallacieux de prospérité économique, est en proie à la plus grande désorganisation “jusque dans les moindres éléments du corps social... La souffrance pèse sur toutes les classes... C’est principalement sur l’ouvrier urbain que pèsent les inconvénients de l’antagonisme qui a remplacé, dans les ateliers de travail, l’ancien régime d’harmonie”⁵⁰ basé sur la corporation.

Ce thème de la démoralisation et de la déchristianisation de la classe ouvrière n’est pas propre au courant leplaysien. Il imprègne les discours de tous les observateurs sociaux depuis les années 1840 et préoccupe rapidement l’église. Mais l’attention portée à la femme, à la fois comme responsable de ce désordre et comme moyen de régénération, ne se remarque qu’à partir de la fin des années 1860, sous le coup d’une double déception à l’égard de ce qui était considéré jusque là comme la meilleure prophylaxie sociale, l’éducation.

En effet, c’est d’abord l’ignorance qui est dénoncée comme le pire danger pour le maintien de l’ordre social.⁵¹

49. J. DEJAZEUX, “Chronique du mouvement social” dans *R.S.*, 1895, 2, p. 619.

50. *Les Ouvriers européens...*, 2e série., t. V, pp. XIX-XXI.

51. E. GUBIN et P. Lefevre, “Obligation sociale et société en Belgique au XIXe s.” dans *Revue belge de Philologie et d’histoire*, t. LXIII, 1985, 2, pp. 324 sv.

“Il faut donc commencer l’oeuvre de régénération des classes ouvrières par les enfants”⁵² “C’est par l’enfance, écrit le très catholique *Journal historique et littéraire*, qu’il faut entreprendre de guérir la société... En les réunissant (les enfants) chaque jour pendant plusieurs heures dans une école, on peut espérer... en faire une génération infiniment supérieure à celle qu’ils vont remplacer”.⁵³

L’action sur l’enfant est primordiale, et après lui, sur l’ouvrier adulte. De nombreux réseaux d’enseignement populaire, de conférences populaires se mettent en place pour assurer sa moralisation. Les préoccupations des premiers réformateurs sociaux sont avant tout d’ordre éducatif: le rôle de la famille est peu mis en évidence, si ce n’est pour encourager la création d’associations qui veillent à la légitimation des unions et à la reconnaissance des enfants.⁵⁴

Dans les milieux catholiques, cette foi dans l’éducation des enfants s’effrite à mesure que s’amplifie le conflit scolaire autour des écoles primaires. Régies par la loi de 1842, les écoles primaires officielles étaient virtuellement placées sous le contrôle du clergé. L’enseignement de la religion catholique y était obligatoire. A partir des années 1860, une fraction radicale au sein du libéralisme entame une campagne pour réviser cette loi et créer un enseignement primaire officiel neutre. Etablies en 1879, les écoles neutres restent, dans la psychologie catholique, un véritable épouvantail, même après le retour des conservateurs au pouvoir et l’abrogation de la loi Van Humbéek qui les organisait.⁵⁵

52. F. LAURENT, *Les sociétés ouvrières de Gand*, Gand-Bruxelles, 1877, p. 23.

53. *Journal historique et littéraire*, 1836, p. 177.

54. R. REZSOHAZY, *Les origines du catholicisme social...*, pp. 37, 48-58.

55. Les libéraux, revenus au pouvoir en 1878, firent abroger la loi de 1842. La nouvelle loi scolaire de 1879 prévoyait la neutralité de l’enseignement, la religion devant être enseignée par les ministres des cultes en-dehors des heures de scolarité. Cette loi déclencha une véritable “guerre scolaire” d’une âpreté inouïe, qui opposa catholiques et libéraux pendant 5 ans. La première mesure prise par les catholiques en 1884 fut le vote d’une nouvelle loi, qui rétablissait au programme -mais de manière facultative- l’enseignement de la religion. Sur les craintes des “écoles sans Dieu”, voir notamment *R.S.*, 1894, 1, pp. 87-88; Ch. DE JACE, “La Science et les Oeuvres sociales” dans *R.S.*, 1889, 1, p. 324.

Puisque l'âme de l'enfant est menacée de corruption dans des "écoles sans Dieu" qui, selon les catholiques, ouvrent toute grande la porte au socialisme, l'enseignement ne peut plus être considéré comme la garantie de l'ordre social. L'attention se porte assez naturellement vers la famille, et comme la famille ouvrière se porte mal, sur les moyens pour la régénérer. Elle devient le lieu de moralisation par excellence, "cet organisme créé par Dieu tout exprès pour résoudre les problèmes de l'ordre religieux, économique et moral".⁵⁶ Cette réorientation est très nette dès le troisième congrès catholique de Malines en 1867.⁵⁷

A peu près en même temps, un désenchantement analogue à l'égard de l'enseignement se dessine dans certains milieux industriels. Il est accentué par la vague de grèves qui éclatent dans les bassins charbonniers à la fin des années 1860. L'école primaire, que certains patrons de charbonnage soutenaient financièrement, ne porte manifestement pas les fruits escomptés. Au contraire:

"l'ouvrier n'est que trop enclin à faire une application malsaine des quelques connaissances qu'il a acquises et devient ainsi un terrain facile à exploiter pour les promoteurs d'utopie et de principes subversifs".⁵⁸

Les violences sociales, qui font redouter l'influence croissante de l'AIT, montrent que les "meneurs" se trouvent le plus souvent parmi les ouvriers instruits. La participation des femmes aux grèves dans les régions minières inquiète et incite à leur attribuer la responsabilité de l'agitation: le travail précoce leur a fait perdre toute pudeur, toute retenue. Ce sont elles, désormais, qui doivent faire l'objet de toutes les attentions:

"La population boraine ne peut être régénérée que par la femme... La femme, relevée dans l'ordre matériel comme dans l'ordre moral, rendue à sa véritable mission, fera régner chez elle l'ordre et la propreté, le

56. ID., *R.S.*, 1889, 1, p. 324.

57. *Assemblée générale des catholiques de Belgique*, 3e session, Malines, 1867, Bruxelles, 1868, p. 73-80.

58. Intervention du Dr. GALLEZ dans *Bulletin de l'Acad. Royale de Médecine*, t. II, 1869, p. 673.

mari s'habituerà à y trouver plus de charme qu'au cabaret; les vertus privées ne seront plus un vain mot et insensiblement, pour le plus grand bien de l'ouvrier et de la société s'opèrera une transformation aussi complète qu'on peut l'espérer d'une population abâtardie et déshéritée".⁵⁹

Des observations analogues se retrouvent chez des économistes ou des réformateurs.⁶⁰ Au curé, jugé naguère plus sûr que cent gendarmes pour garantir l'ordre social se substitue peu à peu la bonne ménagère, "plus puissante pour maintenir l'ordre et la tranquillité que les escadrons et les baïonnettes".⁶¹

Ce n'est pas un hasard si les premières classes ménagères sont créées à ce moment, en 1871, par des industriels,⁶² si la première autorité publique à s'y intéresser n'est autre que le prince de Caraman-Chimay, gouverneur de la province du Hainaut, admirateur notoire de Le Play. Il suscite personnellement, à partir des années 1875-76, la création d'une série d'écoles ménagères dans les villages borains les plus touchés par la propagande socialiste (Frameries, Wasmes, Cuesmes).

En 1886, l'image est parfaitement intégrée par le milieu leplaysien. Un des membres de la Commission du Travail, Morisseaux, membre influent de la Société d'Economie sociale, expose on ne peut plus clairement la liaison entre le rôle domestique de la femme

59. Mémoire du Dr. QUERTON sur le travail des femmes dans les mines, *Bull.A.R.M.*, III, 1869, pp. 767 sv.

60. Ch. LE HARDY de BEAULIEU, "Les grèves d'ouvriers mineurs au Borinage" dans *Revue Trimestrielle*, t. XIII, 1861, pp. 46 sv.; H. MARICHAL, "Etude sociale. L'ouvrier mineur en Belgique. Ce qu'il est. Ce qu'il doit être" dans *Idem*, t. XV, pp. 55 sv.

61. Dr. SOVET à l'Académie de Médecine, le 13 février 1869 (*Bull.A.R.M.*, III, 1869).

62. La première école ménagère est créée par l'industriel A. Smits à l'usine de Marcinelle et Couillet, région minière du bassin de Charleroi. On a peu publié jusqu'ici sur l'enseignement ménager. On pourra se reporter à A. DESPY-MEYER, "L'enseignement ménager dans la province de Luxembourg entre 1889 et 1914" dans *Hommage à Léon Hannecart 1939-1990*, 1991, pp. 185-196 et E. GUBIN, "L'image de la femme au foyer en Belgique avant 1914" dans *Norme et Marginalités*, Bruxelles, 1991, pp. 97-116.

et le maintien de la stabilité sociale: tous les défauts et les vices déplorés chez les ouvriers, à l'origine de la misère prolétarienne, ne sont en réalité que les conséquences "des femmes qu'ils ont et des mères qu'ils ont eues".⁶³ La femme au foyer, la "bonne ménagère" proposée explicitement comme remède à la question sociale s'impose après 1886.

Cette interprétation de la misère ouvrière a l'immense avantage de résoudre d'un coup la principale question à laquelle se heurtait les partisans d'une réglementation du travail des femmes, la nécessité du salaire féminin pour les ressources familiales. Car le désir de renvoyer la femme au foyer n'est pas neuf, mais jusque là, il procédait plutôt d'une démarche progressiste visant à soustraire la femme à l'exploitation capitaliste, surtout dans les charbonnages. Ce mouvement, animé par des philanthropes et des réformateurs, comme Ducpétiaux, est relayé par une partie du corps médical, soucieux moins de la femme que de sa progéniture, effrayé par la dégénérescence physique de la classe ouvrière. Mais il avait toujours été tenu en échec par le patronat charbonnier, influent à la Chambre et au Sénat.⁶⁴ Celui-ci, peu disposé à se priver d'une main d'oeuvre qui permettait d'abaisser les coûts de production, invoquait la sacrosainte liberté du travail mais surtout la nécessité économique pour les familles ouvrières de disposer du salaire féminin. Cet argument, incontesté et peu contestable au vu des budgets ouvriers, représentait le plus fort handicap pour les partisans de la réglementation, contraints de le contourner en proposant la création d'industries à domicile de substitution.

Dès lors que le débat ne s'inscrit plus dans la perspective du salaire familial, jugé jusque là indispensable, mais suggère au contraire que le salaire du père de famille serait nettement suffisant s'il était correctement géré,⁶⁵ il prend une tout autre tournure. Les hauts salaires masculins apparaissent même comme les plus sûrs

63. *Commission du travail...*, t. IV, p. 25.

64. E. GUBIN, "Femme, travail, protection: le débat en Belgique au XIXe s." dans *Cahiers marxistes*, n°172, février-mars 1990, pp. 41-49.

65. *Revue Industrielle de Charleroi*, 22 août 1886.

facteurs de désordre, faisant naître le goût du luxe, poussant à la débauche et, inévitablement, à la révolte sociale. Les anecdotes les plus fantaisistes circulent, reprises même dans des ouvrages sérieux. Ainsi sur la part prise par les verriers (dont les hauts salaires sont notoires) lors des émeutes de 1886:

“Ces ouvriers qui, le dimanche, se grisaient au champagne et jouaient aux bouchons avec des louis, furent les premiers instigateurs de la grève et les plus féroces destructeurs”.⁶⁶

L'idée que le salaire masculin, même le plus modeste, est suffisant, est exploitée à fond dans le milieu leplaysien, et même démontrée scientifiquement par des études minutieuses établissant la part des salaires féminins dans les ressources globales des familles. Ces salaires ne représentent, conclut A. Julin, directeur à l'Office de Travail, “qu'une fraction infime des ressources totales... Dans l'état actuel des choses, la classe ouvrière, considérée dans son ensemble, aurait peu de chose à perdre par la disparition, aussi complète que possible, du travail manufacturier des femmes mariées et des jeunes filles”.⁶⁷ Résolue donc l'équation selon laquelle le retour de la femme au foyer obligerait le patronat à augmenter les salaires masculins. La théorie du salaire, minimal mais fixe, se développe, salaire stable auquel peuvent s'ajouter des subventions patronales, octroyées dans un esprit charitable pour parer à des situations ponctuelles et individuelles, qui offrent en outre l'immense avantage d'attacher l'ouvrier à son patron par la reconnaissance.

L'idée est débattue lors des Congrès des oeuvres sociales à Liège en 1886 et 1887.⁶⁸ Elle se concrétise par la création, à partir de

66. *R.S.*, 1906, 1, p. 463. La citation est tirée d'un ouvrage de H. JOLY sur la *Criminalité en Belgique*, dont la revue rend compte. Mêmes idées dans “Une population désorganisée. Le mineur du Centre” dans *R.S.*, 1894, 1, p. 88.

67. A. JULIN, “Une enquête en Belgique sur les salaires, les prix et les budgets ouvriers” dans *R.S.*, 1892, 2, pp. 682 sv.

68. *Congrès des Oeuvres sociales à Liège, 1886*, Liège, 1886, pp. 94-96; *Assemblée spéciale des patrons*, p. 161; 1ère section, pp. 528-541; 3e section, p. 297. *Congrès des Oeuvres sociales à Liège, 1887*, Liège, 1887, p. 23; *Réunion spéciale des patrons*, pp. 17-29, 3e section, pp. 342-364.

1889, d'un réseau d'écoles et de classes ménagères, destinées "à moraliser le peuple", "à réparer d'incurables maux parmi les populations industrielles".⁶⁹ L'éducation ménagère, "établie au milieu des populations qui, nous pouvons le dire, vivent dans un état à demi barbare, les régénèrera, les civilisera".⁷⁰ La Société d'Economie sociale porte une attention soutenue au projet, en discute devant la société-mère de Paris. Sous l'impulsion de deux de ses membres, successivement ministres de l'Agriculture et du Travail (De Bruyn, Nyssens), les subventions gouvernementales permettent la création de 278 classes et écoles ménagères en dix ans.⁷¹

Leur finalité idéologique ne fut jamais un mystère: elles sont présentées explicitement comme une initiative issue de la Commission du Travail, pour améliorer rapidement le sort des classes populaires et prévenir les remous sociaux.⁷² Elles visent à résoudre la question sociale en créant "un intérieur agréable, confortable", en donnant "à l'ouvrier une ménagère intelligente, économe, sage et dévouée".⁷³ Mais fidèles avant tout au postulat selon lequel le salaire masculin ne doit pas être augmenté, elles proposent un programme adapté aux ressources ouvrières, visant surtout à *gérer la pauvreté*, à faire "quelque chose de rien". Les programmes sont basés sur l'art de la récupération: accommoder "des débris de viande achetés à bon compte", faire des vêtements "avec des rognures d'étoffes, des échantillons de magasins, de ces menues choses dont le balai a ordinairement raison dans un ménage".⁷⁴

Le modèle proposé aux classes populaires n'est donc pas la simple réplique du modèle bourgeois. La maîtresse de maison bourgeoise constitue en quelque sorte la "vitrine" sociale de son mari. En restant au foyer, elle témoigne de sa réussite. Au contraire, le modèle proposé à la femme du peuple est conçu comme une clé,

69. *Commission du Travail...*, t. III, pp. 452 et 455.

70. *Idem*, p. 457.

71. *Statistique générale de la Belgique. Exposé de la situation du royaume de 1876 à 1900*, Bruxelles, t. II, p. 466.

72. *Id.*, p. 465.

73. *R.S.*, 1896, 2, p. 766.

74. *R.S.*, 1902, 1, pp. 303-305.

un moyen permettant la réussite sociale de la famille. Autrement dit, la femme au foyer de la bourgeoisie est la *conséquence* de la réussite du mari, la femme au foyer populaire en serait la cause.⁷⁵

Autour de cette idée-force de la mère au foyer se mettent en place toutes les préoccupations qui en dérivent et sans lesquelles elle eût été inopérante et dérisoire: constructions d'habitation ouvrières, repos du dimanche, accès facilité à la petite propriété. Un discours misérabiliste sur les méfaits de la mauvaise ménagère l'accompagne: maintes fois, "nous avons vu rentrer le père de famille, harassé d'avoir peiné tout le jour et ne trouver au logis ni bon souper ni bon gîte. Le feu ne flambe pas; point de soupe; les enfants malpropres crient famine, la chambre n'est pas nettoyée. De là des récriminations méritées, des disputes, des coups et l'homme, pour échapper à un tel enfer, se sauve au cabaret d'où souvent il revient ivre, pour y retourner le lendemain et bientôt y aller tous les jours".⁷⁶ Le rôle du père en sort singulièrement affadi: jamais capable de redresser la barre, il n'a qu'une échappatoire, l'alcool. Mais même là, son influence reste limitée: l'inconduite de l'homme, si elle place la famille dans une situation matérielle déplorable, n'entraîne pas la débâcle tant que la femme y exerce son autorité morale. Par contre, l'inconduite ou l'incompétence de la mère "entraîne toujours la destruction du foyer".⁷⁷

Cheval de bataille du conservatisme social en 1886, ce modèle pénètre toutes les classes de la société. Le POB, par des voies et pour des motivations différentes, s'y rallie et, par ce biais, amorce son intégration aux valeurs bourgeoises. Parmi la bourgeoisie intellectuelle libérale, - attachée à l'émancipation par l'enseignement- le modèle revêt des nuances différentes, dont il n'est pas possible de traiter ici. Mais la force du stéréotype est telle qu'il impose ses limitations aux projets d'éducation des filles: à tous les niveaux, les programmes tiennent toujours compte de ce que, quel

75. *Commission du Travail...*, t. III, p. 455.

76. *R.S.*, 1902, 1, p. 303 ("L'enseignement ménager en Belgique").

77. *Commission du Travail...*, t. III, p. 453 (Rapport sur les écoles ménagères).

que soit son rang, la femme sera un jour amenée à remplir sa mission naturelle, la tenue du ménage.⁷⁸

Il serait prématuré, en l'absence d'études approfondies, de conclure sur la réussite et la diffusion de ce modèle dans les classes laborieuses. Certes le discours s'impose largement, mais quels sont ses effets dans la pratique? Les résistances à la réalisation du modèle ne sont pas négligeables.

Dans la classe ouvrière d'abord, où la femme, tout en aspirant sans doute à sortir de l'exploitation industrielle est contrainte d'y rester par nécessité économique. On le sait: la loi de 1889 réglementant le travail des femmes dans les mines et les usines fut mal appliquée, accompagnée de nombreuses dérogations. Le travail industriel de la femme continue à être une réalité du début du 20e siècle. Du côté patronal surtout, l'ambiguïté est forte. On adhère en principe au message paternaliste et à la mission ménagère de la femme, mais dans les secteurs industriels concernés, on est peu enclin à les appliquer. Si les industriels applaudissent à l'enseignement ménager, créent même dans leurs usines des classes ménagères, c'est parce qu'ils y voient un gage de stabilité sociale. Mais les cours se donnent le soir ou le dimanche: former de bonnes ménagères, dans leur esprit, n'implique pas l'abandon de la main d'oeuvre féminine. Logique patronale et valeurs bourgeoises entrent en conflit, conflit d'intérêts et conflit de principes, qui allaient contribuer à déstabiliser la résistance à toute réglementation du travail féminin au sein de la bourgeoisie dirigeante.

Même l'Eglise, ralliée totalement à l'image de la femme au foyer, met une sourdine à ses convictions pour ne pas heurter de plein front le capital. La femme au foyer reste l'idéal vers lequel il faut tendre; mais l'église reconnaît aussi les nécessités de l'industrie.

"Vous êtes contraints, dit Mgr Doutreloux aux patrons belges, d'avoir recours aux mains des femmes, soit; mais quelles précautions prenez-vous pour assurer la conservation des bonnes moeurs? ... et pour la femme mariée en particulier, avez-vous les égards dus à ses nécessités?"

78. E. GUBIN, "Le modèle de la femme au foyer..." *op. cit.*, pp. 100-101.

Sa place, vous le savez, n'est pas à ce travail extérieur. Serait-il possible de l'occuper à votre profit chez elle?"⁷⁹

Le chanoine Winterer est encore plus net quand il reconnaît qu'il "ne peut être question en ce moment d'interdire aux femmes l'entrée de la fabrique... La situation est telle que le législateur ne peut pas même interdire l'entrée de la fabrique aux mères de famille".⁸⁰

Soulignons pour terminer que l'enjeu de la femme au foyer ne concernait qu'une fraction des travailleuses, les ouvrières d'usine, de charbonnage. Pour les autres, l'immense majorité des femmes, le message est inopérant: elles sont à la maison. La majorité d'entre elles travaillent durant le 19^e siècle dans des structures traditionnelles, agriculture, artisanat, industries à domicile. Les conditions de travail y sont souvent plus dures et plus pénibles que dans les fabriques, mais l'on n'y prête guère attention: le discours dominant persiste même à n'y voir que des activités complémentaires, une sorte de loisir utilement rempli en plus des tâches ménagères. Quant à la question de savoir si la présence de ces femmes au foyer est réellement un gage d'harmonie familiale et sociale, la question n'est jamais posée.

V. AU CANADA

Au tournant du siècle, un consensus général se dégage sur la vocation ménagère de la femme, mais il convient de distinguer nettement la famille canadienne-française de la famille anglocanadienne. Toutes deux en effet répondent à des sollicitations particulières qui découlent de la place occupée par les deux communautés dans le pays.

79. Mgr DOUTRELOUX, "Sur les devoirs des patrons" dans *Congrès des Oeuvres... 1890*, "Union des Patrons", p. 23.

80. *Congrès des Oeuvres... 1890*, section II, p. 2.

1. la famille canadienne française ou le paradis perdu selon Le Play

A l'opposé de la famille ouvrière belge, la famille canadienne--française fit rapidement figure de modèle pour Le Play. Dès les années 1860, il croit reconnaître dans la monographie du *Paysan de Saint-Irénée*, rédigée en 1862 par le consul de France à Québec Gaudrée-Boilleau la quintessence de l'organisation familiale, la fameuse "famille-souche".⁸¹

De même pour ses disciples, belges ou français, le Canada est évoqué en termes de paradis perdu, terre préservée des catastrophes de 1789 et à ce titre héritière directe de l'ordre social chrétien "que la révolution triomphante s'acharne à mettre en poussière" en Europe.⁸² Perpétuée au contraire "grâce à l'admirable vertu de la femme canadienne",⁸³ la famille subsiste, stable, non ébranlée par les partages successoraux et l'irruption du modernisme, tirant sa force de la terre, de la foi et de la langue des ancêtres. Claudio Jannet surtout, ancien avocat à la Cour d'Appel d'Aix, professeur à l'Ecole commerciale catholique de Paris, ami de Le Play, fera l'éloge et la conquête doctrinale de ce Canada français où règne "l'union presque parfaite de l'Eglise et de l'Etat" et qui contraste si violemment avec "notre pauvre Europe".⁸⁴

Regard nostalgique des Leplaysiens français vers le Canada, paradis perdu, regard attentif des Leplaysiens français vers la Belgique, laboratoire de leurs idées sociales: la relation triangulaire se confirme. Elle influence aussi le regard direct des Canadiens sur la Belgique et les rassure; l'expérience belge montre en effet qu'avec

81. Charles-Henri-Philippe Gaudrée-Boilleau, diplomate français de 1846 à 1872. Polytechnicien, ingénieur des mines et licencié en droit, attaché au consulat de France à Turin (1848), consul de France à Québec (1862), à New York (1863). Ministre plénipotentiaire à Lima, sa carrière se termine brutalement en 1872 par une condamnation dans une affaire de spéculation de chemins de fer.

82. Ch. de RIBBE, Introduction dans L.A. BRUNET, *La famille et ses traditions*, Montréal, 1881, p. VI.

83. *ibidem*.

84. De Cl. Jannet à V. Brants, Fonds Brants, Katholiek Universiteit Leuven, 85-5, cité par J.J. HEIRWEGH, *op. cit.*, p. 141.

l'appui de l'église, ce pays a pu endiguer les méfaits, pourtant développés, du capitalisme industriel. La Belgique, "terre de mes prédilections en Europe" dira plus tard Henri Bourassa.⁸⁵

Durant tout le 19^e siècle, le discours leplaysien maintient dans les milieux conservateurs l'image d'Epinal d'un Québec, "admirable modèle de paix sociale grâce à l'attachement de son peuple à la terre et aux traditions domestiques, grâce à sa foi chrétienne".⁸⁶ On pressent d'emblée combien, au Canada même, il rencontre la conviction des milieux nationalistes et religieux. Tous deux, depuis les années quarante, l'un après l'échec des insurrections de 1837-38, l'autre avec la montée de l'ultramontanisme,⁸⁷ développent l'idée de la mission spéciale de la famille canadienne-française, choisie par la Providence pour maintenir la langue française et la religion catholique en terre d'Amérique. Au sein de la famille, tous deux misent sur la femme, épouse et mère, garante en son foyer de la nation et de la foi.⁸⁸ L'Eglise en outre voit dans la femme le principe conservateur dans une société où, en de nombreux endroits, le père est physiquement absent pendant de longs mois (travail du bois, chantiers...)⁸⁹

Puisque la France, en proie aux dérèglements modernes, n'est plus cette Fille soumise de l'Eglise, le Canada français, son rameau par delà l'Atlantique, prend la relève.⁹⁰

Il n'est guère besoin de s'attarder sur cette idéologie traditionnelle à propos de laquelle on a beaucoup écrit et qui témoigne d'une société sur la défensive, sauf à rappeler que cette image de la mère

85. Y. LAMONDE, *op. cit.*, p. 176.

86. *R.S.*, 1891, 2, p. 121.

87. Voir *Histoire générale du Canada...*, pp. 251-253.; *Idéologies au Canada français 1850-1900*, ss dir. de F. DUMONT, J.P. MONTMINY et J. HAMELIN, P.U.L., Québec, 1971, pp. 54-55.

88. M. JEAN, *La femme et la religion au Canada français*, Montréal, 1979, pp. 36-37.

89. C. MOREUX, "Féminisme et sacralisation" dans M. JEAN, *La femme et la religion...*, pp. 99-110.

90. S. MANN TROFIMENKOFF, *A dream of nation. A social and intellectual history of Quebec*, Gage Publishing Lt, Toronto, 1983, p. 119.

canadienne, reine en son foyer, s'est imposée avec la force et l'envergure d'un mythe national:

"Si les sociétés catholiques ont en général énormément valorisé la maternité et la mère, la mythologisation de la mère québécoise est sans doute un phénomène unique au monde".⁹¹

Le thème de la séparation des sphères d'activité et de la différence des rôles est récurrent dans les sermons en 1850-1860. Denis Lemieux situe au tout début des années 1850 le "premier programme familial d'éducation où la mère se voit attribuer un rôle déterminant": le *Manuel des parents chrétiens* de l'abbé Alexis Mailloux, publié en 1851.⁹² Ce manuel vise explicitement à préparer les filles à leur rôle de garante de l'ordre moral et de la stabilité sociale. Il semble écrit sous la pression d'une inquiétude née des ravages de l'industrialisation aux Etats-Unis.⁹³ C'est de ce moment que l'on peut dater "l'intérêt du clergé dans la mise en place... de nouvelles formes de contrôle social par l'intermédiaire des familles et surtout des mères". On y trouve déjà l'idée que la femme sauve ou perd la société, selon qu'elle remplit correctement ou non ses obligations ménagères.⁹⁴

Protégé par le double rempart de l'église catholique et du nationalisme, le Québec échappe ainsi aux revendications féministes qui naissent aux Etats-Unis et chez les Anglocanadiens, de même qu'il ignore le message évangélique, novateur pour la condition féminine. Dans les années 1870, au moment où le courant leplaysien prend racine au Canada français, il trouve donc un terreau favorable, à

91. M.J. GAGNON, *Les femmes vues par le Québec des hommes*, Ed. du Jour, Montréal, 1974, p. 18.

92. D. LEMIEUX, "La socialisation des filles dans la famille" dans N. FAHMY-EID et M. DUMONT, *Maîtresses de maison, maîtresses d'école*, Boréal Express, Montréal, 1983, p. 257.

93. Sous l'influence de l'abbé Bernard O'Reily, missionnaire dans les townships de l'est en 1848 et qui publiera lui-même un peu plus tard *The mirror of the womanhood. A book of education*, avec l'imprimatur de l'archevêque de Québec, qui en recommande chaudement la lecture.

94. D. LEMIEUX, *op. cit.*, p. 250.

Montréal, à Québec.⁹⁵ Les disciples canadiens de Le Play amplifient tout naturellement, pourrait-on dire, le rôle que la doctrine réservait à la femme, non sous la pression des tensions sociales comme en Belgique mais pour préserver la nation française et la religion catholique.

Certains auteurs ont tenté, à la suite de Trépanier, de départager l'influence du catholicisme social et celle de l'école leplaysienne dans le discours sur la famille. Le débat nous paraît peu pertinent dès lors que l'un et l'autre professent les mêmes idées et les expriment devant un même public. Comme dans tous les pays où elle s'est implantée, la doctrine leplaysienne s'est chargée d'accents spécifiques. Ainsi au Canada français, elle inclut une réflexion sur les mariages "mixtes" entre Canadiens, Irlandais, Ecossois, Anglais⁹⁶ et son propos rejoint celui du nationalisme: "Pour nous, Mesdames, Messieurs, affirme le juge Jetté, président de la Société canadienne d'Economie sociale, placé par la Providence sur ce continent d'Amérique pour y continuer les traditions de cette race française qui est chargée d'exécuter dans le monde les oeuvres de Dieu, la question primordiale et suprême, c'est la conservation de notre nationalité";⁹⁷ toutes préoccupations étrangères au leplaysianisme belge ou français.

Quoi qu'il en soit, les vues leplaysiennes sont bien intégrées dans les années 1880, surtout celles de Charles de Ribbe qui s'était occupé d'organisation familiale et prônait sa cohésion par la tenue de "livres de famille". Ses ouvrages sont vendus par la librairie Rolland de Montréal; de Ribbe est personnellement lié à Louis-Alexandre Brunet, professeur à l'Académie commerciale catholique de Montréal, qu'il félicite chaleureusement pour son livre aux accents bien leplaysiens, *La famille et ses traditions* (Montréal, 1881).

Dans la mesure où les éloges français à l'égard du Québec flattent l'amour-propre national, la presse n'hésite pas à ouvrir ses

95. P. TREPANIER, "Les influences...", *op. cit.*, "La Société d'Economie sociale...", *op. cit.*; J.J. HEIRWEGH, *op. cit.*

96. *R.S.*, 1889, 2, p. 621.

97. *R.S.*, 1892, 2, p. 379.

colonnes au discours leplaysien. Le *Courrier du Canada*⁹⁸ a pour rédacteur en chef J.Ch. Taché, le même qui rencontra Le Play à l'Exposition universelle de Paris en 1855. Il n'est pas étonnant d'y trouver une résonance leplaysienne, que ce soit dans la dénonciation des remous sociaux (le *Courrier* cite les grandes grèves qui éclatent en Belgique dans le textile gantois en 1858),⁹⁹ ou dans l'éloge de la famille traditionnelle comme rempart à ces bouleversements:

“Les familles canadiennes ont une force énorme d'épanouissement et lorsqu'elles sont guidées par une sage conduite et un exemple irréprochable, elles font la force d'un pays et assurent à une longue suite de générations l'inestimable bienfait de la paix sociale et de la stabilité”.¹⁰⁰

Certains voient même l'influence de Le Play dans le fameux roman d'Antoine Gérin-Lajoie, *Jean Rivard* (1862-64).

Quand le Premier Congrès catholique, tenu à Québec en 1880, se penche sur le problème de la préservation de la famille, menacée par la vague d'émigration vers les Etats-Unis, c'est vers Le Play qu'il tourne les yeux et particulièrement vers Charles de Ribbe.¹⁰¹ L'école leplaysienne est d'ailleurs représentée, à ce congrès, en chair et en os, par Claudio Jannet qui participe aux séances.¹⁰²

Les contacts sont nombreux et s'effectuent dans les deux sens. De passage à Paris, des Canadiens français se rendent à la Société d'Economie sociale: en 1885, l'abbé Paul-Napoléon Bruchési, futur archevêque de Montréal, Victor Livernois, qui avait fait rapport au Congrès catholique de 1886, Hector Fabre, représentant du Québec à Paris, en 1891, Honoré Mercier, Premier Ministre du Québec...¹⁰³

98. Organe créé en 1857 et subventionné par l'archevêque de Québec.

99. *Courrier du Canada*, 19 juin 1858.

100. *Courrier du Canada*, 6 octobre 1880 (rubrique “Noces d'Or”). On trouve également une étude dans les n° des 5 et 6 octobre, intitulée “L'ancienne famille canadienne française”, bien dans la ligne leplaysienne.

101. “Premier Congrès catholique tenu à Québec les 25, 26 et 27 juin 1880” dans *Annuaire n°3 du Cercle Catholique de Québec*, Montréal, 1880 (Rapport de V. Livernois, pp. 198-202).

102. Id, p. 204.

103. P. TREPANIER, “Les influences...” p. 73; *R.S.*, 1891, 2, p. 104.

Un détour par la Belgique s'effectue parfois pour aller admirer les oeuvres charitables d'entreprises paternalistes notoires, comme la Vieille Montagne ou les Cristalleries du Val-Saint-Lambert.

Dans le contexte canadien français, comme dans le contexte belge, le rôle attribué à la femme au foyer est, mais pour des raisons différentes, considérablement amplifié par les disciples de Le Play. Il peut même parfois atteindre des sommets, véritable appel au "militantisme ménager", comme en témoigne cette conférence du Père Célestin Augier à la Société canadienne d'Economie sociale de Montréal en 1890:

"... dans la famille, les épouses et les mères ont un rôle prépondérant. Laissez-moi, Mesdames, vous appeler des ouvrières sociales, ouvrières souvent obscures et cachées, mais infatigables autant que dévouées. Est-ce que la société ne passe pas tout entière par vos mains? C'est vous qui la pétrissez d'abord et lui donnez sa première empreinte, souvent ineffaçable. Nous sommes tous ce que nous ont fait nos mères... C'est en faisant des hommes, et des hommes selon le coeur de Dieu, des hommes nobles de sentiments, laborieux et vertueux, que vous vous rendrez dignes du beau nom d'ouvrières sociales".¹⁰⁴

En Belgique comme au Canada, l'Eglise catholique pousse dans cette voie: la lecture des discours prononcés lors des Congrès des Oeuvres sociales, celle des Annales de la Société Saint-Jean Baptiste de Québec (par exemple) montre combien la femme, bien plus que le couple est tenue pour garante de la stabilité sociale.¹⁰⁵

Mais au Canada français, ce sont moins les effets directs de l'industrialisation sur la famille ouvrière urbaine que les effets induits, par l'exode rural et l'émigration, sur la famille rurale qui retiennent l'attention et nourrissent l'image de la femme au foyer.

La famille ouvrière urbaine n'est pas centrale dans le discours, comme elle le sera plus tard, même si l'on pressent déjà qu'en

104. Prédicateur français, ami de Claudio Jannet, provincial des Oblats de Marie-Immaculée à Montréal de 1887 à 1891. Trépanier (*Les influences...* p. 75) considère que sa conférence a apaisé tous les doutes que l'église aurait pu nourrir à propos du courant leplaysien. Voir aussi *R.S.*, 1890, 2, pp. 660-661.

105. *Idéologies...*, p. 295.

pénétrant dans le monde de l'industrie, elle perd les vertus qui faisaient naguère son bonheur.¹⁰⁶ On affirme que les femmes qui ont travaillé en usine sont de piètres ménagères, incapables de gérer le budget familial, même si le salaire masculin est élevé,¹⁰⁷ mais la critique est loin d'être lancinante, comme en Belgique.

On a déjà souligné l'absence de réflexion spécifique sur le travail féminin lors de l'enquête de la Commission Royale en 1887-88, absence étonnante vu l'ampleur de ce travail dans les centres industriels.¹⁰⁸ Bien plus d'ailleurs que les atteintes à l'organisation familiale, ce sont les atteintes à la fécondité des travailleuses qui inquiètent dans une société qui compte avant tout sur sa force reproductrice pour résister aux influences anglaises. Il est symptomatique de constater que lorsque le cardinal Taschereau, archevêque de Québec, évoque le travail des femmes, il se borne à souligner les dangers pour leur mission reproductrice et à demander qu'il soit limité à 10 h.¹⁰⁹

Comment expliquer cette relative indifférence à l'égard de la famille ouvrière urbaine? Occultation par la famille rurale, qui reste majoritaire? Sans doute. Mais 40% de la population du Québec vit en ville à la fin du 19e s., si l'Eglise et les pouvoirs publics tentent d'enrayer l'exode rural par un vaste mouvement de colonisation sous contrôle du clergé, la réussite est mitigée.

Plusieurs hypothèses peuvent être avancées qui expliquent ces différences avec l'intérêt porté à la famille ouvrière en Belgique:

- la déchristianisation moindre de la classe ouvrière québécoise
- l'existence d'un réseau de "sécurité sociale" atténuant les méfaits du travail féminin. Il faut rappeler en effet combien, dans des villes comme Montréal, les religieuses ont développé d'institutions charitables (salles d'asile, hôpitaux, orphelinats utilisés

106. G. POULIN, *Problèmes de la famille canadienne française*, P.U.L., Québec, 1952.

107. J. KELLER, "L'ouvrier canadien" dans *R.S.*, 1894, 2, p. 366, p. 369.

108. F. HARVEY, *op. cit.*, p. 184, p. 223; S. MANN TROFIMENKOFF, "Contraintes au silence...", p. 86.

109. Lettre du Cardinal Taschereau à A.H. Blackeby, secrétaire de la Commission du Travail, 25 novembre 1887 dans F. HARVEY, *op. cit.*, pp. 278-279.

comme “garde temporaire” des enfants en cas de coups durs par les ménages ouvriers)... Certains auteurs n’hésitent pas à interpréter cette situation en termes de solidarité entre religieuses et travailleuses, à voir dans les congrégations religieuses les premiers appuis féministes.¹¹⁰ Le débat est ouvert sur cette interprétation. Car s’il rencontre certaines préoccupations quotidiennes des femmes au travail, le réseau caritatif maintient aussi l’emprise de l’Eglise sur la société et, par congrégations interposées, son influence sur les familles ouvrières urbaines. D’une certaine manière, cette situation freinait aussi l’émancipation de la femme en bloquant l’accès des laïques aux professions dites féminines (soins et éducation), “verrouillées” par les religieuses. La discussion, argumentée avec passion par Fernand Ouellet,¹¹¹ est loin d’être close.

Mais même s’il est moins aigu qu’en Belgique, le problème suscite une réponse identique. Des moyens sont mis en oeuvre pour freiner la désorganisation de la famille, découlant de l’incapacité des femmes à bien gérer le ménage. Ils se traduisent concrètement, comme en Belgique, par la création d’écoles ménagères. Ces premières écoles ménagères québécoises accompagnent d’abord l’effort de colonisation et s’installent à la campagne dès 1882.¹¹² Elles sont bien la réponse de l’Eglise, aidée ensuite par les autorités publiques, pour faire face aux dangers d’une société en transformation (de 1880 à 1890, plus de 150.000 habitants ont émigré du

110. M. DUMONT, “Les communautés religieuses et la condition féminine” dans *Recherches sociographiques*, XIX, 1, janvier-août 1978, pp. 86-87; ID. “Des garderies au XIXe s.: les salles d’asile des Soeurs Grises de Montréal” dans *Maîtresses de maison...*, pp. 261-286; surtout dans M. DANYLEWYCZ, *Profession: religieuse. Un choix pour les Québécoises 1840-1960*, Boréal Express, Montréal, 1988.

111. F. OUELLET, “La question sociale au Québec 1880-1930. La condition féminine et le mouvement des femmes dans l’historiographie” dans *Histoire sociale/Social History*, vol. XXI, n°42, nov. 1988, pp. 319-345.

112. L’évolution de ces écoles ménagères et l’idéologie conservatrice qui les sous-tendent et alimentent l’image de la femme au foyer ont été fort bien analysés par N. THIVIERGE, *Ecoles ménagères et Instituts familiaux: un modèle féminin traditionnel*, IQRC, Québec, 1982.

Québec vers les Etats-Unis). Une fois encore, dans une société en mutation, la déstabilisation de l'ordre social est imputée à la femme, c'est "la faute de la femme qui n'a pas pu attacher son mari au foyer par une nourriture bien préparée et une maison bien dressée".¹¹³

Il serait intéressant de comparer systématiquement l'idéologie et les programmes des écoles ménagères en Belgique et au Canada. Le propos nécessite des recherches supplémentaires, en l'absence d'une bonne synthèse sur l'enseignement ménager belge. Rappelons, comme incitation à la recherche, que, si le modèle d'école ménagère choisi après enquête des religieuses en Europe, fut celui de Fribourg, en Suisse, celles-ci visitèrent les écoles ménagères de Bruxelles, Anvers et Louvain.¹¹⁴ Elles furent en outre en contact avec le modèle belge par l'intermédiaire du cours normal d'enseignement ménager de Paris, fondé par la comtesse de Diesbach qui, ayant conquis son diplôme en Belgique, avait elle-même calqué son programme sur celui des écoles belges.

Les Anglocanadiens, eux, furent bien plus réceptifs aux problèmes nés de l'industrialisation et de l'urbanisation. Ce sont eux qui témoignent principalement des nuisances de la ville: les critiques partent d'hommes d'affaires qui, comme Herbert B. Ames, allient la philanthropie "à cinq pourcents d'intérêts" et prônent des réformes pour les quartiers insalubres de Montréal.¹¹⁵

Même croisade en faveur d'une régénération sociale en milieu urbain chez les féministes anglophones, regroupées au sein du *National Council of Women of Canada* (NCWC, créé en 1893) qui, n'ayant pas à prendre en compte l'action de congrégations religieuses, partirent "à la défense de l'institution familiale et de la vocation

113. L'abbé Alphonse Beudet, fondateur de l'école ménagère Saint-Pascal, confronté à des paroissiennes qui avaient quitté jeunes leur paroisse pour travailler dans les manufactures américaines et qui étaient revenues au pays "sans aucun apprentissage des devoirs de leur sexe..." (N. THIVIERGE, *op. cit.*, p. 83).

114. *Id.*, p. 93.

115. H.B. AMES, *The City below the Hill*, Montréal, rééd. Toronto, 1972. Dans son ouvrage sur les conditions de vie ouvrière, T. COPP (*op. cit.*) utilise abondamment ce témoignage.

traditionnelle de mère et d'épouse qui (leur) apparaissent grandement menacée par l'industrialisation croissante". Comme leurs maris ou leurs frères qui "ne cessent de créer des associations à but réformiste pour faire face à la montée des revendications ouvrières", elles s'engagent dans la réforme de la famille ouvrière.¹¹⁶

2. *Un regard vers "l'autre": le modèle anglo saxon chez Léon Gérin.*

Aux antipodes des conceptions précédentes, Léon Gérin, l'un des fondateurs de la sociologie scientifique au Canada,¹¹⁷ tout en se réclamant toujours de Le Play, développe une image tout à fait différente de la femme au foyer.

Gérin se détache d'abord de la branche orthodoxe leplaysienne (il cesse de fréquenter la Société canadienne d'Economie sociale de Montréal à partir de 1892) pour adhérer à la dissidence de Tourville et Demolins et devenir un correspondant assidu de leur revue, *La Science Sociale*. Mais il adapte et modifie leur méthode aux besoins de l'environnement canadien. Tourville en effet considérait que la famille ne devait pas être le seul groupe sociologique observé, il le plaçait en 7^e position dans sa nomenclature des faits sociaux. Gérin est Canadien, et à ce titre, toujours pétri de l'importance familiale: dans sa nomenclature révisée, la famille retrouve la première place et, même si elle n'occupe plus toute la monographie, elle reste le lieu géométrique de l'enquête sociologique.¹¹⁸

116. Y. PINARD, "Les débuts du mouvement des femmes à Montréal" dans *Travailleuses et féministes...*, pp. 178-179.

117. Léon Gérin (1863-1951). Né à Québec (sa mère était la fille du sociologue Etienne Parent), enfance à Ottawa où il se lie d'amitié avec Errol Bouchette. Etudes secondaires au Collège d'Ottawa puis au séminaire de Nicolet. Etudes de droit, admis au barreau en 1884. Séjour à Paris en 1885-86: il rencontre Demolins et se passionne pour la méthode sociologique d'inspiration leplaysienne. Rentré à Ottawa, successivement sténographe judiciaire, fonctionnaire fédéral à partir de 1892, traducteur des débats à la Chambre des Communes à Ottawa, chef de service 1914-36. Hervé CARRIER, S.J., *Le sociologue canadien Léon Gérin 1863-1851. Sa vie, son oeuvre, ses méthodes de recherche*, Ed. Bellarmin, Montréal, 1960, pp. 16-32.

118. H. CARRIER, *op. cit.*, pp. 73, 85, 91.

Le souci de Gérin rejoint celui des nationalistes: maintenir l'autonomie des Canadiens français et même développer leur prestige face aux Anglophones.¹¹⁹ Mais sa réponse est en rupture totale avec eux: là où le courant national voit le salut dans le maintien des traditions, Gérin considère ces mêmes traditions comme l'une des causes de l'infériorité canadienne-française. Loin de prôner la conservation, il invite le Québec à s'ouvrir aux progrès économiques et techniques:

"... S'ils veulent conserver leur autonomie et leur rang au sein de l'Amérique anglaise, il faut que les Canadiens-Français adoptent les pratiques qui font la prospérité et la supériorité de leurs concurrents".¹²⁰

On est bien loin des regrets du juge Jetté, président de la Société canadienne d'Economie sociale, déplorant en 1893, "que cet attachement au sol, qui faisait notre force parce que nous avons le courage de nous contenter de peu et de vivre dans une modeste aisance, commence à disparaître pour faire place à un esprit d'aventure..."¹²¹

C'est au contraire ce statu-quo, cette force de l'habitude si proche de la force de l'inertie, que Gérin condamne:

"Présentement, tout est orienté chez nous en vue de la jouissance et du contentement de peu; il faudrait que, par un mouvement d'ensemble, tout s'oriente en vue du travail intense et de la production de la richesse". "En d'autres termes, nous avons de la culture, de l'industrie et du commerce une notion mesquine, écourtée".¹²²

Avec son ami Errol Bouchette, il se fait le champion du développement économique.¹²³ La nouvelle société d'entrepreneurs, de colons et de commerçants désirée par Gérin implique une refonte des

119. *La Science Sociale* (S.S.), 1899, 2, pp. 96-97.

120. *S.S.*, 1898, 1, p. 522.

121. *R.S.*, 1893, 2, p. 379.

122. *S.S.*, 1892, 2, pp. 158-159.

123. *ibidem*.

structures familiales et surtout de l'éducation de la femme comme de l'homme, adaptée à leurs nouvelles fonctions. L'enseignement classique du Québec est mauvais parce qu'il forme des têtes pleines mais non bien faites; il oriente les élites vers des professions libérales totalement surchargées. Il ne développe aucune des qualités d'entreprise et d'indépendance qui sont les vraies armes économiques. Il importe de tourner le dos au passéisme qui plonge le Canada français dans une infériorité économique qui finira par le perdre.

Gérin n'est pas isolé dans son observation, elle est largement relayée par les collaborateurs de la Science Sociale, Edmond Demolins et surtout Paul de Rousiers.¹²⁴ Dans son système qui suppose un nouveau type de famille canadienne française, proche non plus de l'hypothétique "famille-souche" de Le Play mais s'inspirant des qualités de la famille anglo-saxonne (la famille particulariste), le pouvoir et les devoirs de la femme au foyer acquièrent une résonance bien différente. Le foyer cessant d'être un lieu de conservation des traditions, l'idéal n'est plus cette admirable mère québécoise, dévouée entièrement à sa famille (dévorante et un brin castratrice)¹²⁵ mais bien la mère anglo-saxonne,¹²⁶ qui, à l'opposé de la jeune fille sortant d'un couvent, a fait des études semblables à celles de son mari, ce qui lui confère un grand esprit d'initiative et d'indépendance.

D'autant plus fortement attachée à son foyer qu'elle a choisi elle-même son époux (Gérin souligne à diverses reprises les avanta-

124. Errol Bouchette créa en 1905 une Société d'Economie sociale à Ottawa. Il subit très manifestement des influences anglosaxonnes par ses parents qui, francophones, étaient tous deux très mêlés à la société anglaise, "imbus de beaucoup de ses idées, ayant adopté beaucoup de ses manières et de ses pratiques". Dans les années 1900, il écrit plusieurs ouvrages dont les titres sont évocateurs: *Emparons-nous de l'industrie, L'indépendance économique du Canada français...* Il décéda prématurément en 1913. Voir le discours de L. GERIN dans *Proceedings and transactions of the Royal Society of Canada*, 3th serie, vol. VII, meeting of may 1913, Ottawa-Toronto, 1914, pp. V-X; S. MANN TROFIMENKOFF, *A dream of nation...*, pp. 192-195.

125. Voir notamment sa "Lettre d'Amérique" qui est un panégyrique de Gérin dans *S.S.*, 1890, 2, pp. 212-223.

126. *S.S.*, 1897, 2, pp. 314-315.

ges qui découlent du mariage décidé par les jeunes gens libérés des influences parentales) son rôle est de former ses enfants pour "l'extérieur", de leur inculquer cet esprit d'entreprise qui manque si cruellement aux Canadiens-Français. Gérin épouse ici presque totalement (il y applaudit d'ailleurs à diverses reprises) l'image de la "nouvelle femme" façonnée par Demolins: pour pouvoir former des hommes virils, "elle doit aussi être virile".¹²⁷

Sous ses allures modernistes, le modèle n'est pas dépourvu d'ambiguïté:

- la femme acquiert, en apparence, plus d'indépendance mais reste néanmoins soumise à l'autorité maritale et paternelle, hautement réaffirmée;
- la vocation ménagère de la femme n'est jamais remise en question. L'éducation nouvelle donnée à la femme ne vise pas son épanouissement personnel mais répond à la nouvelle mission qui lui est attribuée au sein du foyer¹²⁸
- la femme porte toujours la totale responsabilité de l'ordre (ici, le nouvel ordre) social. Aussi le choix de l'épouse demeure-t-il décisif pour l'homme:

"Ce choix est-il bon, l'harmonie est préétablie et le reste s'en-suit; est-il mauvais, éducation des enfants, gouvernement du foyer, avenir de la famille, tout est compromis, tout est perdu".¹²⁹

Au Québec, cette "femme nouvelle" rencontre l'adhésion de réformateurs comme le docteur Oudaille:

"Habitée de bonne heure à ne compter que sur elle, élevée en vue d'être la collaboratrice et l'associée de son mari, (la femme) acquiert ainsi une énergie, une volonté qui se manifeste de la façon la plus heureuse dans la vie privée".¹³⁰

127. S.S., 1907, pp. 60-70.

128. S.S., 1895, 2, p. 149.

129. E. DEMOLINS, "La question ouvrière dans la fabrique collective et le grand atelier" dans S.S., 1890, 2, p. 407.

130. R. PINOT, "La famille ouvrière" dans S.S., 1891, 2, p. 400.

Mais au sein de l'école tourvilienne, elle ne fait pas l'unanimité: certains pressentent que l'éducation et la trop grande liberté d'esprit de la femme entamera tôt ou tard la puissance du mari qui doit rester la règle au sein du couple.¹³¹

C'est ainsi que l'on voit naître et se développer au tournant du siècle deux courants qui, se réclamant tous deux de l'école leplay-sienne, proposent un modèle de femme au foyer diamétralement opposé: dernière ligne de défense pour l'église catholique et les nationalistes, première ligne d'attaque pour les adeptes de Gérin. Les deux courants répondent à la même préoccupation, celle de sauvegarder l'autonomie des Canadiens-Français mais veulent y arriver par des voies inconciliables. Dans les deux cas, la réussite du projet incombe *in fine* à la femme et à ses qualités de ménagère et d'épouse.

CONCLUSIONS

Cet exposé n'a pas, nous l'avons dit, la prétention de faire le tour du problème. Quelques réflexions peuvent cependant être dégagées:

1. Dans les deux pays, le réflexe de conservation sociale face aux différentes crises a produit des effets similaires. La femme a été considérée comme la responsable des disfonctionnements de la société mais aussi comme le seul recours pour restaurer l'ordre menacé. Ce phénomène, observé à partir des cas belge et canadien, est-il généralisable? Dans tous les pays industrialisés, la bonne ménagère a-t-elle été présentée comme une barrière à l'organisation du mouvement ouvrier?

2. A chaque fois, le modèle proposé de femme au foyer était bien peu adapté à la situation des classes ouvrières, cible privilégiée des réformateurs sociaux. Forgé hors de cette classe ouvrière, inspiré par un "vécu" bourgeois même s'il est remodelé en fonction des circonstances, le stéréotype répond peu ou mal aux réalités quotidiennes, quand il n'est pas franchement en contradiction avec les besoins économiques des travailleurs.

131. S.S., 1903, 2, p. 353.

En Belgique, il tend à faire pénétrer les valeurs bourgeoises d'ordre et d'économie dans cette fraction d'ouvrières industrielles qui faisaient, depuis le début du siècle, l'objet de toutes les suspensions, de tous les fantasmes. Mais il ignore la masse des travailleuses pour qui le foyer est aussi un atelier, quand il n'est pas *surtout* un atelier.

Au Canada français, l'idéal proposé, au moment où le pays s'urbanise, est celui de l'attachement à la terre et à la famille nombreuse alors que la famille ouvrière, parquée dans des espaces réduits, n'a plus la moindre parcelle de propriété. Quant à l'éducation des enfants, si tôt enlevés par la maladie ou si vite mis au travail, elle est loin de constituer la préoccupation majeure des ménages ouvriers. Chez Gérin enfin, la "femme virile" est calquée sur celle des High Schools. Le modèle proposé est théorique et ne tient pas compte, ce qui est étonnant de la part d'un homme comme Gérin, des éventuelles conséquences sociales de l'industrialisation sur les classes laborieuses.

De manière générale, tout concourt donc à la fin du 19^e s. à enfermer la femme des classes populaires dans un lieu et dans une fonction qui ne lui sont pas familières. Il faut bien admettre que la réussite d'un tel stéréotype (si réussite il y eut avant 1914) doit être recherchée dans l'amélioration du niveau de vie au début du siècle et surtout, dans la structure d'encadrement social (repos dominical, petite propriété, prolongation de la scolarité...) mis en place comme mesures d'accompagnement.

3. Le poids des églises est ici déterminant. Il explique les développements variables des féminismes dans les pays anglo-saxons, où le protestantisme domine, et dans les pays catholiques. Le droit (common law, code civil ou du moins droit dérivant des mêmes coutumes) accentue encore ces variations. Le contenu des revendications d'émancipation s'en trouve fortement influencé. La société canadienne offre, à ce titre, un remarquable champ d'observation par la présence (la concentration, serait-on tentée de dire) de tous ces éléments: langue, droit, religion, décalage de l'industrialisation, statut social variable selon les communautés. On peut y observer également, au sein d'une société catholique, la puissance de l'église

sur le modèle féminin par le biais de ses relais institutionnels. Ainsi de la prolifération des congrégations religieuses. D'une certaine manière, elle traduit un désir d'émancipation féminine: c'est la thèse d'historiens et historiennes qui voient dans les ordres religieux un "choix de carrière et une solution de rechange au mariage".¹³² Cette thèse estime que les religieuses ont constitué des points d'appui pour le féminisme québécois. On doit cependant se demander dans quelle mesure leur présence n'a pas ralenti l'émancipation féminine: en occupant les principales professions jugées "bonnes" pour les femmes (enseignement, soins), elles en ont bloqué l'accès aux laïques. Le débat, vif dans l'historiographie canadienne, vaut d'être posé partout. Ainsi en Belgique, la confrontation fut dure entre religieuses et infirmières laïques au début du 20e siècle.

4. Par ailleurs, l'image de l'homme, qui se dégage en "négatif" de ces textes sur la famille, se révèle bien peu valorisante dans une société basée pourtant sur la supériorité masculine. En dépit d'un discours qui lui confère la supériorité et l'autorité (discours tellement récurrent qu'on peut se demander pourquoi il est nécessaire de le rappeler si souvent), l'homme paraît bien démuné devant une femme qui fait ou défait le sort de la famille. Certes, la puissance de la femme est du ressort du privé, mais lorsque c'est au coeur de ce privé que se forment les hommes, on reconnaît paradoxalement à la femme une emprise énorme sur le public.

L'ouvrier, maître chez lui: sans doute, mais absent des responsabilités familiales. L'ouvrier à l'usine: infantilisé, traité comme un mineur guidé par le patron (le père!) dans le cadre d'un paternalisme qui en donne une image bien peu virile.

132. Voir surtout l'ouvrage de M. DANYLEWICZ, *Profession: religieuse...*, cité en note 110.

"Home Sweet Home".

Het beeld van de vrouw aan de haard in België en in Canada vóór 1914.

DOOR

ELIANE GUBIN

Samenvatting

Het laatste kwart van de negentiende eeuw wordt overal gekenmerkt door een vertraging van de economische groei en door het uitbarsten van hevige sociale onlusten. Overal trachten enquête-commissies om, in antwoord op de oproeren, middelen in te stellen ter verzoening van kapitaal en arbeid.

Een groot aantal sociale observatoren wijzen de vrouwenarbeid af als één der oorzaken van de arbeidersellende. Daar hij de vrouw afwendt van haar "natuurlijke" opdracht, t.t.z. van haar opdracht als vrouw en echtgenote, is hij dus rechtstreeks verantwoordelijk voor de ontarding van de arbeidersfamilie en, van hieruit, voor de sociale malaise. Samen met maatregelen ter bescherming van vrouwen- en kinderarbeid, komt een echt net van huishoudonderwijs tot stand, met als uitdrukkelijk doel de sociale instandhouding door de verbetering van de leeftoestanden der arbeidsters.

In Frankrijk vindt de ideologie van de "vrouw aan de haard", die dit onderwijs ondersteunt, haar wortels bij de leerlingen van Le Play. In België, na 1886 werkelijk een proefpark voor de leplaysiaanse (?) theorieën, ontstaat vanaf 1889 een net van huishoudscholen, terwijl er zich in Canada een "vrouw aan de haard"-model aftekent dat verschillend is tussen franstaligen en engelstaligen en ogenschijnlijk onverzoenbaar is. Het beantwoordt nochtans aan dezelfde bekommernissen, het put soms uit dezelfde bronnen en streeft in elk geval hetzelfde doel na: de restauratie van het arbeidersgezin ter resorptie van de sociale spanningen

“Home Sweet Home”.
The image of women at home in Belgium and Canada
before 1914

BY
ELIANE GUBIN

Summary

The last quarter of the 19th century is marked everywhere by a slowing down of economic growth and an explosion of violent social unrest. Everywhere, as a reaction to the crowds, the Commissions d’Enquête searched for ways of reconciling capital and labour. Many social observers accused labour for women of being one of the causes of the worker’s misery. Because it made woman deviate from her “natural” mission – being a mother and a wife – women’s labour was directly responsible for the degradation of the family and, consequently, for the social unrest.

At the same time as measures were taken to protect woman and child labour, a real network of domestic education was set up, with the explicit goal of preserving the social situation by improving working conditions.

In France, the ideology of “women at home”, which supports this education, finds its roots among the followers of Le Play. Belgium, which after 1886 was a real test-case for the Le Play theories, saw the birth of a number of domestic schools from 1889 onwards. In Canada the model of a housewife differed according to the French-speaking or the English-speaking Canadians. It appeared impossible to reconcile these two images. Nevertheless the images answered to the same preoccupations, they drew from the same sources and worked towards the same goals: restore the working family in order to get rid of social unrest.